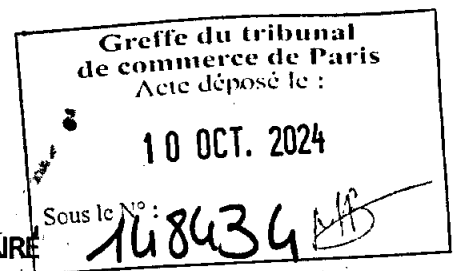


Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 10/10/2024 - 148434 - 1983 B 08739 - 328 090 238 - SOLIDARITE INTERNATIONALE
POUR LE DEVELOPPEMENT ET L INVESTISSEMENT - S I D I

*Je soussigné, Nicolaas Heeren,
Gérant de la SIDI, déclare
cette copie conforme à l'original*

**SOLIDARITE INTERNATIONALE
POUR LE DEVELOPPEMENT ET L'INVESTISSEMENT
S. I. D. I.**

Société en Commandite par Actions (SCA) à capital variable
Siège social 12, rue Guy de la Brosse, 75005 PARIS
R.C.S. PARIS 328 090 238



**PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU MERCREDI 5 JUIN 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le mercredi 5 juin, à 14h, les actionnaires de la société SOLIDARITE INTERNATIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT ET L'INVESTISSEMENT (S.I.D.I.) se sont réunis en ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE, sur la convocation du Comité de Gérance, au siège de la société.

La réunion se déroule en parallèle par conférence audiovisuelle (Zoom), dont les instructions de connexion ont été fournies en préalable aux actionnaires et aux autres participants.

La Société **SOFIDEEC BAKER TILLY**, représentée par **M. Cyrille BAUD**, Commissaire aux Comptes - a été convoquée par lettre recommandée avec demande d'accusé de réception en date du 13 mai 2024.

Ont été invités à assister à l'Assemblée Générale :

- les actionnaires de la société par actions simplifiée SIDIgestion SAS, associé commandité
- les membres du Conseil de Surveillance de SIDI SCA
- les membres du Comité de Concertation et d'Orientation de SIDI SCA
- les membres du Comité de Direction (CODIR)

Bureau :

M. Nicolaas Heeren – Gérant, Président du Comité de Gérance de la SIDI, préside la séance.

Mme Françoise Michaud, représentante de « ESD » et **Mme Catherine Granier**, représentante des sœurs auxiliaires, sont appelées pour remplir les fonctions de scrutateurs.

Mme. Maya Benkhdim est désignée comme secrétaire.

Quorum :

Le Président constate que la feuille de présence, attestée sincère et valable en séance par les membres du bureau, fait ressortir que 1528 membres ESD + 4 pouvoirs (dans l'outil) + 58 votes = 1590 actionnaires représentant 171 253 (cent soixante et onze mille et deux cent cinquante-trois actions, correspondant au 75,45 % du capital souscrit et libéré (2 068 actionnaires détenant 226 971 actions à la date de la convocation), sont présents ou représentés, ou ont exprimé leur vote à distance (par correspondance ou par voie électronique) en amont de la réunion.

Ainsi, le Président de séance constate que le quorum exigé, d'un quart du capital social à la date de la convocation, étant largement réuni, l'Assemblée peut valablement délibérer sur les questions figurant à l'ordre du jour des assemblées ordinaire et extraordinaire.

L'associé commandité, la société par actions simplifiée SIDIGestion, est représenté à l'Assemblée par son Président, Monsieur Christian SCHMITZ.

Introduction :

Les documents suivants ont été ensuite affichés :

- une copie de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux Comptes,
- une copie du journal d'annonces légales en date du 15 mai 2024, dans lequel est parue la convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire,
- le projet des résolutions qui seront soumises à la présente Assemblée Générale.

L'ensemble des documents relatifs à cette Assemblée ont été mis à la disposition des actionnaires, et disponibles pour téléchargement sur le site : <http://www.sidi.fr/ag-sidi-esd-2024> (Mot de passe Sidi2024), dès la date de convocation par courrier et pendant les délais légaux.

Et notamment,

- le bilan et le compte de résultats et ses annexes de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- le Rapport de Gestion et sur la gouvernance de l'entreprise
- le Rapport de Partenariats,
- les Rapports Spécial et Général du Commissaire aux Comptes
- le Rapport du Conseil de Surveillance
- le Rapport du Comité de Concertation et d'Orientation.

L'Assemblée lui en donne acte.

Il rappelle que l'ordre du jour comprend :

AU TITRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

1. Erratum : Correction de la 6eme résolution du PV d'AGO du 14 juin 2023
2. Validation de l'ODJ de l'AG Sidi SCA
3. Présentation du BSE et du rapport de partenariat

4. Présentation du rapport de gestion, rapport du commissaire aux comptes et rapport du conseil de surveillance
5. Approbation du rapport de gestion et des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2023
6. Présentation du rapport moral du CCO
7. Affectation du résultat net de l'exercice clos le 31 décembre 2023
8. Actualisation de la composition du conseil de surveillance de la société
9. Rémunération des gérants
10. Questions diverses
11. Pouvoir au porteur pour effectuer toutes les formalités légales

Après lecture du Rapport de Gestion et des Rapports du Commissaire aux Comptes, du Conseil de Surveillance et du Comité de Concertation et d'Orientation, et de la discussion qui a suivi, les résolutions ci-après sont mises aux voix.

AU TITRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

RESOLUTIONS

PREMIERE RESOLUTION

Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du Rapport de Gestion et du Rapport du Conseil de Surveillance, ainsi que du Rapport du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 qui lui sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Cette résolution est adoptée à 100%

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice 2023

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le bénéfice net de l'exercice 2023, soit 132 547 Euros, comme suit :

- 6 627 euros soit 5% du bénéfice net, en consolidation de la réserve obligatoire légale
- 26 509 Euros, soit 20% du bénéfice net, pour la consolidation du fonds de réserve statutaire obligatoire "Fonds de développement ESUS" conformément à la loi n°2014-856 du 31 juillet 2014
- 1 325 Euros pour le prélèvement en faveur de SIDIGestion SAS - en tant que commandité, conformément à l'article 30-30 des statuts de SIDI SCA
- Le solde, soit 98 085 Euros, en consolidation du fonds de réserve statutaire obligatoire "Fonds de développement ESUS" conformément à la loi n°2014-856 du 31 juillet 2014.

Cette résolution est adoptée à 97,6%

TROISIEME RESOLUTION

Nomination de M Philippe LOIRET en tant que membre du Conseil de Surveillance

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la nomination de Mr Philipe LORET en tant que membre du Conseil de Surveillance de la société, pour une durée de 6 (six) ans.
Cette résolution est adoptée à 64,3%

QUATRIEME RESOLUTION
Rémunération de la Gérance

L'Assemblée Générale Ordinaire décide que les gérants de SIDI SCA ne bénéficient pas de rémunération.
Cette résolution est adoptée à 99,9%

CINQUIEME RESOLUTION
Pouvoir pour formalités

L'Assemblée Générale Ordinaire donne pouvoir au porteur d'un original ou d'une copie du procès-verbal de la réunion pour effectuer toutes les formalités légales.
Cette résolution est adoptée à 99,4%

PRISES D'ACTE

1° Correction de la 6eme résolution du PV d'AGO du 14 juin 2023

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte de la correction de la 6eme résolution du PV d'AGO du 14 juin 2023 de la façon suivante : AMUNDI ASSET MANAGEMENT SAS est remplacé par AMUNDI PRIVATE EQUITY FUNDS.

2° Présentation du bilan social et environnemental et du rapport de partenariat

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte du contenu du bilan social et environnemental et du rapport de partenariat qui lui sont présentés.

3° Présentation du Rapport moral du CCO

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte du contenu du rapport moral du CCO qui lui est présenté.

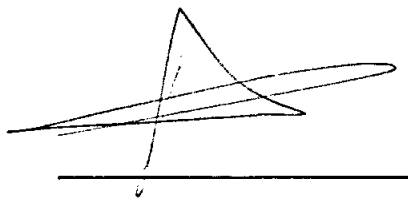
4° Prise d'acte de la démission de Jacques Demonsant

L'ensemble de l'assemblée générale remercie et félicite Jacques pour son investissement durant les nombreuses années passées pour œuvrer au fonctionnement des instances de la SIDI. Son engagement, son professionnalisme et sa camaraderie sont salués unanimement.

Le commandité SIDIGestion, représenté en séance par son Présidente, a fait connaître sa décision favorable sur l'ensemble des résolutions à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire.
Conformément à l'article 25.6 des Statuts de la société, l'accord du commandité sera exprimé par la signature du présent procès-verbal par le représentant de SIDIGestion SAS.

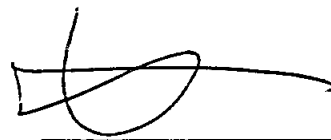
*Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et personne ne demandant la parole,
la séance est levée après rédaction du présent procès-verbal.*

Le Président de la séance :

A stylized signature consisting of a large, sweeping loop that crosses itself, with a horizontal line extending to the right.

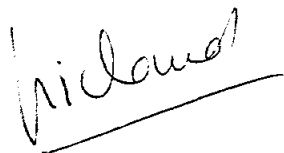
Nicolaas Heeren

La secrétaire :

A signature that starts with a vertical line, followed by a large loop that crosses the vertical line, and ends with a horizontal line extending to the right.

Maya Benkhdim

Les Scrutateurs :

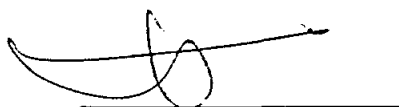
A cursive signature that reads 'Michaud' with a horizontal line extending to the right.

Françoise MICHAUD

A cursive signature that reads 'Catherine Granier' with a horizontal line extending to the right.

Catherine GRANIER

Le commandité :

A signature that starts with a large loop, followed by a horizontal line that crosses the loop, and ends with a horizontal line extending to the right.

SIDIGestion SAS

Par Monsieur Christian SCHMITZ, Président



Audit - Bureau de Paris
16, rue de Monceau
75008 Paris

T : +33(0) 1 47 27 70 43

www.bakertilly.fr

*Je soussigné, Monsieur NOBLET,
Président de la SIDI, déclare
cette copie conforme à l'original*

**SOLIDARITE INTERNATIONALE POUR LE
DEVELOPPEMENT ET L'INVESTISSEMENT - S.I.D.I.**

Société en Commandite par Actions à Capital variable

Siège social : 12 rue Guy de la Brosse
75005 PARIS

RCS Paris B 328 090 238

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2023

EXPERTISE - AUDIT - CONSEIL

SAS Baker Tilly STREGO exerçant sous le nom commercial de Baker Tilly est membre du réseau mondial Baker Tilly International Ltd., dont les membres sont des entités juridiques séparées et indépendantes.
Siège social : 4 rue Papiau de la Verrie - BP 70948 - 49009 Angers Cedex 01 - R.C.S Angers 063 200 885. Société inscrite à l'ordre des Experts-Comptables de la Région Pays de Loire et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Ouest Atlantique.

**SOLIDARITE INTERNATIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT
ET L'INVESTISSEMENT - S.I.D.I.**

Société en Commandite par Actions à Capital variable

Siège social : 12 rue Guy de la Brosse
75005 PARIS

RCS Paris B 328 090 238

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'Assemblée Générale de la SCA SIDI,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société S.I.D.I. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L.823-12-1 du code de commerce. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes suivantes de l'annexe :

- Note 6 « Risque SAHEL » page 9 de l'annexe.
- Note 7 « Evénements postérieurs » page 10 de l'annexe.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur la dépréciation du portefeuille, et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévus à l'article L.823-12-1 du code de commerce.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil de surveillance.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L. 823-12-1 du code de commerce permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L. 823-12-1 du code de commerce, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.



En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris le 23 mai 2024

Le Commissaire aux Comptes
Baker Tilly STREGO



Cyrille BAUD

ACTIF	BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	EXERCICE	EXERCICE
			au 31/12/2023	2022
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Logiciels	96 341	95 699	642	2 002
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Installations, agencements	211 292	199 880	11 412	15 784
Matériel de bureau et informatique	114 767	98 002	16 765	9 063
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations	25 821 454	1 438 829	24 382 625	24 697 091
<i>Participations Sud</i>	24 681 871	1 269 079	23 412 791	24 040 796
<i>Participations Nord</i>	1 139 583	169 749	969 834	656 295
Prêts et créances immobilisées	14 445 687	364 504	14 081 183	16 326 192
Autres immobilisations financières	100 000	100 000	-	100 000
Intérêts courus sur prêts	35 793		35 793	69 266
TOTAL (I)	40 825 334	2 296 913	38 528 421	41 219 398
ACTIF CIRCULANT				
CREANCES				
Clients	66 314		66 314	107 637
Cofinancements :	150 629		150 629	373 986
AUTRES CREANCES				
Avances sur portefeuille (1)	429 194		429 194	459 502
Produits à recevoir	65 492		65 492	2 238
Autres créances	87 254		87 254	58 741
Valeurs mobilières de placement	10 790 556	106 915	10 683 641	8 388 369
Disponibilités	4 388 842		4 388 842	7 760 022
Caisse	1 784		1 784	806
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	19 614		19 614	7 562
Ecart de conversion Actif	373 708		373 708	-
TOTAL (II)	16 373 386	106 915	16 266 471	17 158 863
TOTAL GENERAL (I à II)	57 198 720	2 403 828	54 794 891	58 378 261

PASSIF	EXERCICE	EXERCICE
	au 31/12/2023	2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	34 362 640	34 611 160
Réserves		
Réserve légale	3 335 306	3 311 483
Réserve statutaire fonds devpt Esus	3 037 866	2 589 999
Autres réserves dédiées aux risques du PF	768 440	768 440
Report à nouveau	-	-
Résultat de l'exercice	132 547	476 454
TOTAL (I)	41 636 798	41 757 536
PROVISIONS		
Provisions pour risques	794 949	508 550
Autres provisions	219 550	273 458
TOTAL (II)	1 014 499	782 008
DETTES		
CCA - Actionnaires	5 988	35 464
Actionnaire - SIDI GESTION	14 765	10 000
CCA - FID	4 652 639	5 420 308
CCA - Personnes morales	986 929	1 383 058
CCA - Personnes physiques	21 097	8 449
Emprunts	2 683 770	3 374 438
Autres dettes financières	1 491 381	612 598
Sous-total Dettes à long terme	9 856 568	10 844 314
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	76 728	189 513
Dettes fiscales et sociales	446 926	443 765
Investissements à réaliser	550 000	3 231 878
Autres dettes	98 032	106 558
Sous-total Dettes courantes	1 171 685	3 971 714
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	1 115 341	1 022 690
TOTAL (III)	12 143 594	15 838 718
TOTAL GENERAL (I à III)	54 794 891	58 378 261

Compte de résultat 2023

En Euros	2023	2022
Prestation CCFD pour l'accompagnement des partenaires	750 000	800 000
Prestations autres (dont FEFISOL)	213 580	156 389
Cofinancements pour l'accompagnement des partenaires	203 029	463 152
Cofinancements Facilité Assistance Technique FEFISOL	80 164	153 752
Produits portefeuille (commissions, jetons présence...)	146 003	145 484
Refacturation de charges	2 723	98 443
Autres produits d'exploitation	63 438	159 425
Reprises de provisions d'exploitation	87 356	27 913
Total produits d'exploitation	1 546 295	2 004 558
Frais de personnel	2 181 677	2 105 004
Frais de missions suivi/accompagnement	204 919	207 383
Prestations externes	226 073	434 807
Charges & transferts à projets liées aux cofinancements	206 937	463 152
Charges liées à la Facilité Assistance Technique FEFISOL	87 218	147 020
Autres charges d'exploitation	359 317	232 662
Taxes et versements assimilés	192 912	162 710
Dotations aux amortissements	13 649	19 697
Dotations aux provisions d'exploitation	33 448	92 671
Total charges d'exploitation	3 506 150	3 865 106
RESULTAT D'EXPLOITATION	-1 959 855	-1 860 548
Revenus du portefeuille de prêts - Intérêts brut	1 086 462	1 069 972
Revenus des prises de participation - Dividendes	1 737 018	1 674 756
Revenus des placements (dont FID)	191 844	3 962
Gains de change réalisés	79 562	273 264
Gains de changes latents	14 847	24 863
Reprise de provisions sur la portefeuille (FID-SIDI)		7 743
Reprise de provisions sur la portefeuille (HORS FID)	153 749	
Reprise de provisions autres	587 561	12 665
Total produits financiers	3 851 043	3 067 224
Intérêts sur emprunts	132 154	72 692
Pertes de changes réalisées	398 268	58 941
Pertes de changes latentes	131 565	35 985
Pertes liés au portefeuille (radiations...)	108 833	50 707
Pertes cession valeur mobilière de placement	7 098	4 008
Dotation provisions portefeuille (FID-SIDI)	88 351	94 872
Dotation provision portefeuille (HORS FID)	1 257 437	217 943
Dotation provision autres	2 188	227 443
Autres charges financières	44 786	
Total charges financières	2 170 680	762 591
RESULTAT FINANCIER	1 680 363	2 304 634
Produits exceptionnels	664 149	129 760
Charges exceptionnelles	252 111	97 392
RESULTAT EXCEPTIONNEL	412 038	32 369
Impôts sur le résultat	0	0
RESULTAT NET	132 547	476 454

SIDI SCA
Solidarité Internationale pour le Développement et l'Investissement
12 rue Guy de la Brosse
75005 Paris

ANNEXE

31/12/2023

SOMMAIRE

I. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES RETENUS POUR L'ÉLABORATION DES COMPTES

1. INFORMATIONS PARTICULIÈRES AYANT UNE INCIDENCE SUR L'ARRÊTÉ DES COMPTES

- 1.1 La convention F.I.D.
- 1.2 Les autres titres de participation
- 1.3 Le capital variable

2. PRÉSENTATION DES COMPTES

3. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

- 3.1 Conventions de principes
- 3.2 Immobilisations incorporelles et corporelles
- 3.3 Immobilisations financières
- 3.4 Valeurs mobilières de placement
- 3.5 Créances
- 3.6 Opérations en devises
- 3.7 Provisions pour risques et charges
- 3.8 Ligne de crédit

4. CHANGEMENTS DE MÉTHODES D'ÉVALUATION

5. CHANGEMENTS DE MÉTHODES DE PRÉSENTATION

6. RISQUE SAHEL

7. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

II. EXPLICATIONS DES POSTES DE BILAN

1. TABLEAU IMMOBILISATIONS (DGFIP N° 2054-2020)

2. TABLEAU AMORTISSEMENTS (DGFIP N° 2055-2020)

3. TABLEAU PROVISIONS (DGFIP N° 2056-2020)

4. ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES (DGFIP N° 2057-2020)

5. DÉTAIL DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

- 5.1 Charges constatées d'avance
- 5.2 Produits constatés d'avance

6. DÉTAIL DES FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES

III. EXPLICATIONS DU RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

1. CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS ET IMPÔTS

IV. LOYERS

1. INFORMATION EN MATIÈRE DE LOYERS

- 1.1 Location de matériel
- 1.2 Location immobilière

V. ENGAGEMENTS HORS BILAN

1. INFORMATIONS DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

- 1.1 Engagements à l'étranger
- 1.2 Contre-garanties

VI. AUTRES INFORMATIONS

1. VENTILATION DE L'EFFECTIF DU PERSONNEL

2. TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Présentation de la SIDI et son activité

La SIDI, Solidarité Internationale pour le Développement et l'Investissement, est un investisseur social créé en 1983 par le CCFD-Terre Solidaire pour contribuer à la consolidation d'activités économiques initiées par des populations défavorisées dans les pays du Sud et de l'Est.

Pour ce faire, elle fournit à des acteurs locaux, tels que les institutions de microfinance et les organisations de producteurs, des financements adaptés (prises de participation durables, prêts en monnaie locale, garanties) et de l'accompagnement sur mesure afin d'appuyer leur consolidation.

I. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES RETENUS POUR L'ÉLABORATION DES COMPTES

1. INFORMATIONS PARTICULIÈRES AYANT UNE INCIDENCE SUR L'ARRÊTÉ DES COMPTES

1.1 Le compte courant F.I.D. – Fonds d'Incitation au Développement

Les conventions signées entre la SIDI, la Congrégation SAAP et le Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD Terre Solidaire) permettent de contribuer à couvrir des risques inhérents aux métiers de la SIDI. Ces conventions ont été renouvelées en 2020 pour une période fixée à dix ans allant jusqu'au 31 décembre 2030.

Ces conventions ont pour objet de formaliser un accord entre les parties concernant l'engagement de la totalité du dépôt, intitulé FID, placé en compte courant à la SIDI à l'effet, si nécessaire, d'acheter, à un prix fixe convenu et sur une durée déterminée, une série de titres détenus par la SIDI.

Ces différentes conventions permettent de couvrir les principaux risques liés au métier d'investisseur solidaire de la SIDI :

- Risques politiques des pays
- Risque de change des monnaies utilisées pour les différentes opérations
- Risque du contrôle de change et de transferts à l'étranger
- Risques relatifs aux réalités des partenaires locaux
- Risques liés à l'activité des bénéficiaires à la base
- Risques du secteur de la Microfinance et de l'agriculture

Ainsi, dans le cas où les titres de participation, les prêts ou les garanties réalisés dans ces pays subissent des pertes, réelles ou potentielles (moins-value latente) liées aux conditions économiques du pays (perte de change, inflation locale, difficultés sociales et économiques des populations) ou pour toute cause liée à la mise en œuvre du mandat qui est confié à la SIDI, les pertes constatées n'entraînent pas la nécessité de provisionner le montant correspondant dans les comptes de la SIDI. Dans la mesure où ces titres peuvent être acquis à tout moment à la valeur précisée ci-dessus par les parties signataires de ces conventions.

L'encours du FID qui s'élevait à 6.188.748 € au 31/12/2022 et représentait 14% du portefeuille de la SIDI n'a pas été réabondé cette année et a donc diminué compte tenu de pertes enregistrées en fin d'année.

Au 31/12/2023, l'encours du FID s'élève à 5.421.079 € (12% du portefeuille) et est affecté à 98% du fait du niveau de provisions sur le portefeuille (Cf. tableau ci-dessous).

	déc-19	déc-20	déc-21	déc-22	déc-23
Fonds d'incitation au développement (FID) au 01.01	2 448 471	5 206 939	5 492 140	6 392 497	6 188 748
Contribution CCFD-TERRE SOLIDAIRE	-	-	-	-	-
Contribution Congrégation SAAP	2 370 773	-	1 000 000	-	-
Contribution ESD	15 000	(15 000)	-	-	-
Contribution SIDI	465 745	300 201	2 494	-	-
FID au 31.12 avant affectation des pertes et provisions	5 299 989	5 492 140	6 494 634	6 392 497	6 188 748
Pertes affectées au FID dans l'année (inclus part SIDI)	(102 042)	-	(115 844)	(231 588)	(876 501)
Contribution SIDI pré affectation du résultat au FID (perte au P&L)	8 993	-	13 707	27 839	108 833
Recouvrements pertes sur exercices antérieurs	-	-	-	-	-
Fonds d'incitation au développement (FID) au 31.12	5 206 939	5 492 140	6 392 497	6 188 748	5 421 079
CCFD-TERRE SOLIDAIRE	505 314	505 314	496 301	478 321	410 577
Congrégation SAAP	4 220 881	4 220 881	5 127 757	4 941 988	4 242 063
ESD	15 000	-	-	-	-
SIDI	465 745	765 946	768 440	768 440	768 440
Provisions affectées au FID	2 632 524	3 859 004	4 269 649	4 861 535	5 312 247
Ratio d'utilisation du FID	51%	70%	67%	79%	98%
Ratio FID/portefeuille	14%	15%	18%	14%	12%

Depuis 2019, la SIDI participe à la prise de risques financiers sur ses investissements. Elle a constitué un fonds pour couvrir les risques financiers et contribue ainsi au F.I.D à hauteur de 768.440€.

L'évolution significatives des risques a conduit à un niveau de provisions supérieur aux capacités du FID. Par conséquent, en plus des 88.351 € de charges annuelles de provisions correspondant à sa quote-part dans le FID, la SIDI a été tenue de provisionner les risques résiduels sur ses fonds propres pour un montant de 821.276 € qui se répartissent comme suit:

- Écart de conversion : 373.708 €
- Participations : 300.220 €
- Prêts : 147.348 €

Sur l'exercice 2023 la SIDI a également absorbé une perte de 108.833 € dans le cadre de sa contribution au FID.

1.2 Les autres titres non couverts par le FID

Les autres titres de participation, ainsi que les autres immobilisations financières ne rentrant pas dans le champ de la convention FID, ont été évalués au prix pour lesquels ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Au 31/12/2023, à la clôture de l'exercice, des reprises de provisions et des dotations complémentaires ont été constatées concernant les autres risques des fonds de financement, non couvertes par le FID.

- Des reprises ont été constatées pour les titres de participation dans SEFEA et KAMPANI à hauteur de 153.749 €
- Des dotations ont été constatées pour COOPMED à hauteur de 13.069 €

- Une dotation de 100.000EUR pour le compte courant logé chez DAMAN (Palestine)

Le cumul des provisions prises en charges par la SIDI au prorata de sa part dans le FID et sur les risques résiduels hors FID s'élève à 2.177.040€. (cf. tableau ci-dessous)

Partenaires	Provisions au 31/12/N-1	Dotations	Reprises	Provisions au 31/12/N
Titres de participation				
ABC	49 999			49 999
COOPMED	513 340	13 068		526 408
KAMPANI	112 500		102 060	10 440
SEFEA	161 000		51 689	109 311
PF éligible au FID	365 190	77 261		442 451
PF complément FID		300 220		300 220
Total Participations	1 202 029	390 549	153 749	1 438 829
Prêt				
PF éligible au FID	206 065	11 090		217 156
PF complément FID		147 348		147 348
Total Prêts	206 065	158 439	-	364 504
Garantie				
DAMAN	-	100 000		100 000
Total Garantie	-	100 000	-	100 000
Perte de change (1)				
PF complément FID		373 708		373 708
Total Perte de change	-	373 708	-	373 708
Total général	1 408 094	1 022 696	153 749	2 277 040

1.3 Le capital variable

Depuis l'AGE du 5 novembre 2013, le capital de SIDI SCA est variable. Il s'élève à 34.362.640 € au 31/12/2023 contre 34.611.160 € au 31/12/2022.

2. PRÉSENTATION DES COMPTES

Sont dénommés ci-après documents financiers :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe comprenant :
 - * la présente note de principes et méthodes comptables retenus pour l'élaboration des comptes,
 - * la note explicative des comptes de bilan et de résultat.

Ces documents forment un tout.

3. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

3.1 Conventions de principes

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables, dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices, et en presumant la continuité de l'exploitation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-dessous.

3.2 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaires ou dégressifs en fonction de la durée de vie prévue.

	Durée	Méthode
Logiciels informatiques	1 an	Linéaire
Agencements et installations divers	10 ans	Linéaire
Matériels informatique	3 ans	Linéaire
Mobilier de bureau	10 ans	Linéaire

3.3 Immobilisations financières

3.3.1 Participations, créances rattachées

Ils font l'objet d'une dépréciation si leur valeur comptable est inférieure à leur coût d'acquisition net des pertes de change latentes.

Compte tenu des conventions « FID » signées avec la Congrégation SAAP et le CCFD Terre Solidaire pour la couverture du risque, les titres de participation ne sont dépréciés qu'à hauteur de la partie non couverte par le F.I.D. (cf supra 1). Les titres de participations qui ne rentrent pas dans le champ d'application du F.I.D, concerne les prises de participations nord et les deux fonds d'investissements (COOPMED, FEFISOL) et la filiale SOLUTI.

3.3.2 Prêts

Ils sont valorisés à la valeur historique net des remboursements et des pertes de change latentes.

Compte tenu des conventions « FID » (cf. supra 1), les prêts ne sont dépréciés qu'à hauteur de la partie non couverte par le F.I.D., à l'exception des avances et des prêts nord (FISIQ) et à la filiale SOLUTI qui ne rentrent pas dans le champ d'application de ladite convention.

Ils font l'objet d'une dépréciation si les échéances de paiements sont en retard.

A la clôture de l'exercice, les prêts faisant partie du portefeuille à risque à 90 j. (PAR 90) font l'objet d'un provisionnement à hauteur de 100%.

En cas de prêt restructuré ou d'un risque majeur lié au contexte, le niveau de provisionnement est décidé au cas par cas au niveau du CODIR sur proposition de la Directrice de la stratégie financière et du Directeur du partenariat et des opérations.

Le PAR à 30j est mentionné dans les rapports intermédiaires afin de se rapprocher des règles du secteur et de répondre au mieux aux principes de prudence.

3.3.3 Garanties

Les sommes versées à titre de garantie ou de cautionnement sont valorisés à la valeur historique.

Ils font l'objet d'une dépréciation en cas de recouvrement incertain.

Une provision de 100.000 € a été constatée pour couvrir la totalité de l'enveloppe de garantie Daman en Palestine.

3.4 Valeurs mobilières de placement

3.4.1 Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée selon la méthode FIFO.

3.4.2 Mandat à la société MEESCHAERT

La SIDI a donné mandat à la société MEESCHAERT pour gérer une partie de sa trésorerie, et ce, pour un montant de 5.202.276 € au 31/12/2023.

Une reprise de provision pour dépréciation des comptes titres gérés par la société Meeschaert a été constatée pour un montant total de 142.103 €, tandis le montant des plus-values latentes est de 694.902 € au 31/12/2023.

3.5 Créances

Les créances sont valorisées à la valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3.6 Opérations en devises

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leurs contre-valeurs à la date de l'opération. Les dettes, créances, et disponibilités en devises figurent au bilan pour leurs contre-valeurs au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « écart de conversion ». Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques.

3.7 Provisions pour risques et charges

3.7.1 Indemnités de départ à la retraite

La provision constituée chaque année pour départ des cadres a été requalifiée en indemnités de départ à la retraite pour l'ensemble des salarié-es cadres et employé-es.

Une provision complémentaire a été constituée de 33.448 € afin de pallier aux engagements de retraite de l'ensemble du personnel. La ladite provision s'élève à 219.550 € au 31/12/2023.

3.7.2 Autres provisions pour risques et charges

Au 31/12/23, des provisions supplémentaires cette année ont été enregistré pour couvrir des risques spécifiques :

- Risque de contrepartie pour couvrir le risque convertibilité du Franc CFA vis-à-vis de l'EUR dans le Sahel : 323.092 €.
- Perte de change sur le portefeuille des prêts pour 373.708 €

Dans le même temps, des reprises de provision significatives par rapport à 2022 ont été constatées représentant un montant total de 497.757 € réparti comme suit :

- 396.171 € de pour couvrir le risque YETU en Tanzanie dans les comptes de Soluti;
- 87.356 € pour couvrir les frais de rapatriement des FCFA logés sur le compte ECOBANK au Niger;
- 14.230 € pour couvrir le risque sur les comptes bancaires domiciliés à l'étranger compte tenu des difficultés à récupérer les sommes.

3.8 Ligne de crédit

Dans le cadre d'un partenariat « innovant », et ce, depuis 2015, avec Banca Popolare Etica en Italie, suite à une participation croisée, une ligne de crédit s'élevant au 31/12/2023 à 1.491.381 € a été ouverte auprès de cette banque éthique au profit de la SIDI pour le refinancement de ses partenaires SIDI au Sud.

4. CHANGEMENTS DE MÉTHODES D'ÉVALUATION

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

5. CHANGEMENTS DE MÉTHODES DE PRÉSENTATION

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

6. RISQUE SAHEL

L'Alliance des États du Sahel (Mali, Burkina, Niger) représente 13 partenaires en portefeuille à fin 2023 pour un encours brut de 4.065.501 € et un encours net des provisions pour risques de contrepartie de 3.307.143 €.

Le risque de contrepartie est provisionné de façon conforme aux normes de la SIDI. Toutefois, les incertitudes apparues à la suite de l'annonce le 28/01/2024 par l'Alliance de quitter la CEDEAO ont justifié une provision exceptionnelle sur le portefeuille net. En effet, la conséquence possible de cette annonce est une sortie de la zone UEMOA et donc d'une sortie du Franc CFA. Ce changement de monnaie entraînerait très probablement une perte de valeur des actifs de la SIDI par les effets de la dévaluation de cette nouvelle monnaie vis-à-vis de l'euro. Bien qu'aucune annonce n'ait été faite en ce sens et que la plupart des acteurs s'accorde à dire qu'un changement de monnaie est irréaliste à moyen terme, les effets de ces annonces se font d'ores et déjà sentir avec un renchérissement des frais de transactions appliqués par les banques locales sur les transferts de Francs CFA en Euro. En 2023, le coût de ces opérations ont atteint 6 à 7% de la valeur des fonds transférés. On assiste donc dès à présent à une moindre convertibilité du CFA vis-à-vis de l'Euro malgré la parité fixe.

En conséquence, la SIDI a constaté en 2023 une provision exceptionnelle de 10% sur le portefeuille net des provisions pour risque de contrepartie pour couvrir ce risque de convertibilité du Franc CFA vis-à-vis de l'EUR.

7. EVENEMENTS POSTERIEURS

Risque Palestine :

L'intervention de l'armée israélienne dans la bande de Gaza a affecté les activités économiques et commerciales en Palestine.

Ce pays représente 2 partenaires en portefeuille à fin 2023 pour un encours brut de 946.361 € et un encours net des pertes de change de 941.518 €. La quasi-totalité de cet encours brut est représenté par l'IMF ACAD dont la SIDI est actionnaire pour une valeur historique de 384.532 € complété par un encours de prêt de 457.331 €. Il n'y a pas de risque de contrepartie provisionné en 2023.

La situation critique que vit le pays depuis le 7 octobre 2023 et ses conséquences dramatiques ont clairement impacté l'activité de ACAD et DAMAN.

DAMAN a pour rôle de garantir une partie des portefeuilles des IMF Palestinienne face aux risques sécuritaires. N'étant pas outillé pour un conflit de cette ampleur, la totalité des fonds de garantie apportés par les bailleurs internationaux ont été engloutis à la suite de la guerre à Gaza. Mais la société DAMAN en tant que telle continue d'exister et son capital (limité) n'est pas à risque.

Concernant ACAD, son portefeuille de prêts encours dans la bande Gaza a été perdu en totalité mais ne représentait qu'une part limitée de ses actifs et une partie de cette perte a pu être couverte par la garantie DAMAN. L'impact de la guerre sur l'économie de la Cisjordanie est également massif même si d'un autre ordre (réduction des salaires des fonctionnaires, impossibilité pour les Palestiniens d'aller travailler en Israël, bilan des banques affectés par les destructions à Gaza etc.). Toutefois, si l'impact des risques est visible, ACAD, qui a une longue expérience de gestion de crises, est en mesure de les circonscrire. Ainsi, l'année 2023 est clôturée en perte significative mais l'IMF a la capacité de l'absorber sur ses reports à nouveau cumulés sans affecter son capital social. A horizon mi 2024 et au-delà, il est attendu que les afflux de financements de bailleurs internationaux à venir puisse permettre à l'économie de se relever et à ACAD de poursuivre sa mission.

Aussi, il n'a pas estimé nécessaire de provisionner un risque pays spécifique sur la Palestine.

En effet, depuis ses débuts, le portefeuille SIDI est en majorité investi dans zones à risque pays élevé à très élevé. Ce type de « risque pays » n'a jamais été provisionné par le passé.

EXPLICATIONS DES POSTES DE BILAN

1. TABLEAU IMMOBILISATIONS

Détail des immobilisations (en Euros)	Valeur brute début exercice	Acquisitions	Cessions	Virements de poste à poste	Valeur brute fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Logiciels	96 341				96 341
Frais d'établissement					-
Autres Immob. Incorporelles					-
Total des Immobilisations Incorporelles	96 341	-	-	-	96 341
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains					-
Constructions et agencements générales					-
Instal.Générales et agencements divers	209 952	1 340			211 292
Matériel de bureau et mobilier informatique	107 150	14 280	6 663		114 767
Immobilisations en cours					-
Total des Immobilisations corporelles	317 103	15 620	6 663	-	326 059
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
Participations	25 899 120	174 334	252 000		25 821 454
Autres titres immobilisés	100 000				100 000
Prêts & autres immob.financ.	16 601 524	8 611 697	10 731 740		14 481 480
Total des Immobilisations Financières	42 600 644	8 786 030	10 983 740	-	40 402 934
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	43 014 087	8 801 650	10 990 404	-	40 825 334

2. TABLEAU AMORTISSEMENTS

Détail des amortissements (en Euros)	Valeur début exercice	Dotaton	Reprise Cession	Virements poste à poste	Valeur fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Logiciels	94 339	1 360			95 699
Total des Immobilisations Incorporelles	94 339	1 360	-	-	95 699
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains					-
Constructions et agencements générales					-
Instal.Générales et agencements divers	194 168	5 713			199 880
Matériel de bureau et mobilier informatique	98 088	6 577	6 663		98 002
Total des Immobilisations corporelles	292 255	12 290	6 663	-	297 882
TOTAL DES AMORTISSEMENTS	386 595	13 649	6 663	-	393 581

3. TABLEAU PROVISIONS

Détail des provisions Euros	MONTANTS 1er Janvier	DOTATIONS EXERCICE	REPRISES EXERCICE	MONTANTS 31-déc
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions règlementées pour investissements				
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions règlementées				
Total "Provisions Réglementées."	-	-	-	-
PROV. P/RISQUES ET CHARGES				
Prov. pour litiges	-			-
Prov. pour perte de change	-	373 708		373 708
Prov. pour compte bancaires étrangers	112 379		14 230	98 149
Prov. pour Soluti/Yetu	396 171		396 171	-
Prov. pour risque spécifique contextuel FCFA/Sahel	87 356	323 092	87 356	323 092
Prov. départ à la retraite	186 102	33 448		219 550
Total "Prov. p/Risques & Charges."	782 008	730 248	497 757	1 014 499
Provision pour dépréciation				
- Titres de participation	1 202 029	390 549	153 749	1 438 829
- Prêts & autres immob.financ.	206 065	158 439		364 504
- Autres titres Immobilisés	-	100 000		100 000
- Autres provisions pour dépréciation	281 887	2 188	177 160	106 915
Total "Prov. Pour Dépréciation."	1 689 981	651 176	330 909	2 010 248
TOTAL PROVISIONS	2 471 989	1 381 424	828 666	3 024 747

4. ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

Etat des créances Euros	MONTANTS 31/12/2023	A 1an au Plus	A plus d'un an
ETAT DES CREANCES			
<i>Actif immobilisé</i>			
Prêts	14 445 687	5 474 280	8 971 407
Autres Immobilisations financières	135 793	35 793	100 000
<i>Sous-total</i>	14 581 480	5 510 073	9 071 407
<i>Actif circulant</i>			
Créances clients et comptes rattachés	66 314	66 314	
Autres créances - états et autres	150 629	45 629	105 000
Autres Créances - Débiteurs divers	581 939	152 745	429 194
Charges constatées d'avance	19 614	19 614	
<i>Sous-total</i>	818 496	284 302	534 194
Total "CREANCES"	15 399 975	5 794 375	9 605 601
ETAT DES DETTES			
Emprunts auprès des établissements de crédits	2 683 770		2 683 770
Découverts bancaires	1 491 381	1 491 381	
Compte-courant – Associés	1 028 778		1 028 778
Compte-courant - Fonds d'Incitation au développement	4 652 639		4 652 639
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	76 728	76 728	
Dettes fiscales et sociales	446 926	446 926	
Investissements à réaliser	550 000	550 000	
Autres dettes	98 032	98 032	
Produits constatés d'avance	1 115 341	694 933	420 408
Total "DETTES"	12 143 594	3 357 999	8 785 595

5. DÉTAIL DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

5.1 Charges constatées d'avance

Libellés	Montants
Unit Bussiness assistance 2024	5 108
Nurnber Messe - réservation stand Biofach 2024	4 022
Lamy Liaison - abonnement juridique 2024	3 927
Amplitudes - déplacements 2024	4 322
Divers	2 235
Total	19 614

5.2 Produits constatés d'avance

Libellés	Montants
AT - FEFISOL Afrique	671 531
BIO	297 793
AFD - FISEA	332 819
Contribution locale	40 918
AT- SIDI	3 534
MERKUR - JARINOO Sénégal	716
ADA - FECECAV Togo	2 818
PROGRAMME AFD- FIFAD	110 793
PROJET ADA- SSNUP	329 484
	1 115 341

Depuis 2022, et ce pour 5 ans, la BIO (Belgian Investment Company for Developing Countries) contribue au financement de l'assistance technique de FEFISOL II (Fonds Européen de Financement Solidaire pour l'Afrique) .

À partir de 2023, et ce pour 5 ans, l'AFD (l'Agence Française de Développement) contribue au financement de l'assistance technique de FEFISOL II via la facilité FISEA.

Depuis 2019, l'AFD contribue également à la coordination et la mise en œuvre du projet FIFAD auprès d'organisations partenaires de la SIDI dans le cadre d'opération d'accompagnement. La convention qui était initialement de 3 ans a été reportée de 15 mois.

A partir de 2021, l'ONG ADA (Appui au développement autonome) dans le cadre du programme SSNUP (Smallholder Safety Net Upscaling) -proposé par un consortium de bailleurs internationaux (coopérations suisse, luxembourgeoise et liechtensteinois) - contribué au financement des projets d'assistance technique soutenant les acteurs de la chaîne de valeur agricole. La convention qui était initialement de 3 ans a été reportée de 12 mois.

6. DÉTAIL DES FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES

Libellés	Montants
BAKERTILLY STREGO - Commissaire aux comptes	20 475
A.CICOTTI- Prestation suivi FIFAD	4 000
R.EMUYE - Prestation suivi Ugafode/Ouganda	3 574
Divers	6 611
Total	34 661

III. EXPLICATIONS DU COMPTE DE RÉSULTAT

1. CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS ET IMPÔTS

Ventilation	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat courant	- 279 492		- 279 492
Résultat exceptionnel	412 038		412 038
Résultat comptable	132 547		132 547

IV. LOYERS

1. INFORMATIONS EN MATIÈRE DE LOYERS

1.1 Location de matériel

Montants des redevances trimestrielles

Matériel	Redevances trimestrielles H.T.	Durée
Photocopieur C250I	6 555	5 ans
Photocopieur C458	5 830	5 ans
Total	12 385	

Le contrat C458 a été souscrit en juillet 2019 pour 5 ans.

Le contrat C250I a été souscrit en avril 2023 pour 5 ans.

1.2 Location immobilière

Néant.

V. ENGAGEMENTS HORS BILAN

1. INFORMATIONS DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

1.1 Engagements à l'étranger donnés au profit de :

Pays	Devise	Montants devise	Montants euros (1000 euros = 1000 euros)	Montants euros (1000 euros = 1000 euros)	Montants euros (1000 euros = 1000 euros)	Date expiration
MADAGASCAR	MGA	422 500 000	101 887		101 887	30/06/2024
MADAGASCAR	MGA	375 000 000	78 993		78 993	01/06/2026
Total		797 500 000	180 881		180 881	

Ces engagements sont couverts par un montage financier auprès de la BNPP. Il est mis en place pour financer des investissements locaux. La SIDI s'est porté caution de ces engagements auprès de la BNPP.

1.2 Contre-garanties données au profit de :

Pays	Devise	Montants devise	Montants euros (1000 euros = 1000 euros)	Montants euros (1000 euros = 1000 euros)	Montants euros (1000 euros = 1000 euros)	Date expiration
AFRIQUE CENTRALE EST	UGX	5 000 000 000	1 152 309	529 384	622 925	21/06/2024
AFRIQUE CENTRALE EST	UGX	5 000 000 000	1 254 965	100 397	1 154 568	07/07/2025
AFRIQUE CENTRALE EST	UGX	5 000 000 000	1 206 805		1 206 805	07/07/2025
AFRIQUE CENTRALE EST	UGX	8 400 000 000	2 041 764		2 041 764	24/11/2026
Total		23 400 000 000	5 655 843	629 781	5 026 062	

En juillet 2019, la SIDI a acquis 99.98 % des actions de SOLUTI en Afrique de l'Est. Cet engagement a été renforcé par la mise en place de quatre lignes de garantie hors bilan pour 5 M€ octroyées par Centenary Bank, les banques DFCU et ABI Finance permettant un refinancement bancaire local.

VI. AUTRES INFORMATIONS

1. VENTILATION DE L'EFFECTIF GLOBAL DU PERSONNEL

Au 31/12/2023

	Personnel salarié-es	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Ingénieurs et cadres	19	0
Employés	6	0
Total	25	

2. TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS (tableau ci-joint)

[illegible]

*Je soussigné, Nicolas NABRE,
gérant de la SIDI, déclare
cette copie conforme à l'original*



Origine : Ph. Loiret
Réf. : Rapport CS à AGO SIDI SCA
Diffusion : AGO SIDI SCA 2024
MàJ : 15/05/23

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE SIDI SCA

MERCREDI 5 JUIN 2024

Rappel de la mission du Conseil de Surveillance

La SIDI étant une société en commandite, c'est l'actionnaire commandité, en l'occurrence SIDI-gestion, qui nomme les gérants de la société.

Les actionnaires commanditaires, quant à eux, n'exercent aucune fonction dans la gestion de la SIDI. En revanche, ils remplissent un rôle de contrôle par l'intermédiaire du Conseil de Surveillance.

Selon les statuts de la SIDI,

- « Le Comité de Concertation et d'Orientation prépare un rapport annuel moral à destination du Conseil de Surveillance. ». Ce document a été reçu par le Conseil de Surveillance le 18 avril 2024.
- « Le conseil de surveillance présente à l'assemblée générale ordinaire annuelle un rapport écrit dans lequel, il signale les irrégularités et les inexactitudes relevées dans les **comptes annuels** et expose son appréciation sur la **conduite des affaires sociales** et l'**opportunité de la gestion** ».

Composition du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance est composé d'actionnaires commanditaires, avec un maximum de 12 membres.

Les membres du Conseil de Surveillance sont élus pour un mandat de 6 ans par l'Assemblée Générale, renouvelable 2 fois maximum ; le Conseil de Surveillance est ainsi partiellement renouvelé lors des AG SIDI.

La composition du Conseil de Surveillance est, à ce jour, la suivante :

- M. Philippe LOIRET, Président
- Mme GERSET Anne, Vice Présidente
- M. DEMONSANT Jacques, secrétaire
- Amundi – représentée par Mme Laurence LAPLANE-RIGAL
- Crédit Coopératif – représenté par Mme Lucrèce MBONGO
- Epargne Solidarité Développement – représentée par M. Luc BONNAMOUR
- GRET-représenté par Mme Juliette BIENFAIT
- SAAP (Soeurs Auxiliatrices des Ames du Purgatoire)-représentée par Mme Geneviève GUENARD
- M. LEGAC François
- M. VERLEY Raymond

Le Conseil de Surveillance actuel s'est organisé en 5 commissions : finances, risques, participations, accompagnement+PSE, candidatures au Conseil de Surveillance de la SIDI.

Depuis la dernière Assemblée Générale, le Conseil de Surveillance s'est réuni deux fois : le 17 novembre 2023 et le 26 avril 2024. Afin de permettre un dialogue approfondi avec la SIDI, les gérants et les membres du Comité de Direction (CODIR) ont participé, en tant qu'invités, aux deux séances ; et le Commissaire aux comptes de la SIDI a participé à la séance du 26 avril 2024.

1.1 LES COMPTES ANNUELS 2023 DE LA SIDI

Le Conseil de Surveillance a examiné les comptes de l'exercice 2023 de la SIDI lors de sa séance du 26 avril 2023.

Le chiffre d'affaires (1 247 k€) a décru de 21%, dû à une nouvelle baisse de la subvention du CCFD et d'autres cofinancements. L'ensemble des produits d'exploitation s'établit à 1 550 k€ (-23%) ; les charges diminuent aussi à 3 500 k€ (-9%) et le résultat d'exploitation s'établit donc à -1 960 k€, soit un déficit en augmentation de 5%.

Ce déficit est partiellement couvert par un résultat financier de +1 680 k€, en baisse de 27% à cause de l'inversion des écarts de change (par rapport à 2022).

C'est le résultat exceptionnel de +412 k€ qui stabilise l'exercice 2023, venant du solde final du fond FEFISOL I (111 k€) et du recouvrement d'un prêt ancien en Angola (300 k€).

Tout cela conduit à un résultat net positif de + 132,5 k€.

Il n'est pas incohérent pour une entreprise comme la SIDI de bénéficier de son résultat exceptionnel pour faire son résultat net, mais ça ne peut pas être la règle générale.

1.2 APPROBATION DES COMPTES DE SIDI SCA DE L'ANNÉE 2023 ARRÊTÉS AU 31/12/23

A la réunion du 26 avril 2023, le gérant et le CODIR de la SIDI ont apporté les éclairages appropriés sur les comptes et les résultats de l'exercice.

En outre, le Commissaire aux Comptes M. Cyrille BAUD, qui participait aussi à la réunion, a approuvé les comptes de la SIDI.

Ayant pris en considération toutes les informations en sa possession, le Conseil de Surveillance n'a pas relevé d'irrégularités ni d'inexactitudes et a considéré que l'état des comptes qui lui avait été présenté et commenté, lui avait apporté toutes les informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission, et les a **approuvés sans réserve**.

Le Conseil de Surveillance invite donc l'Assemblée Générale à ratifier les comptes SIDI, arrêtés au 31 décembre 2023.

2.1 LA CONDUITE DES AFFAIRES SOCIALES ET L'OPPORTUNITÉ DE LA GESTION DE LA SIDI

PENDANT L'EXERCICE 2023

Relativement à la gestion de la SIDI, le Conseil de Surveillance a relevé, au travers du travail de ses commissions, partagé ensuite en réunions plénières, les points suivants qui questionnent le modèle économique de la SIDI :

Ralentissement de la croissance du capital de la SIDI

Le Conseil de Surveillance a constaté, pour la deuxième année, un tassement du capital par rapport aux années précédentes (-248 k€ en 2023, + 615 k€ en 2022 vs plus de +2 000 k€ par an précédemment).

Il note la stagnation de l'apport des actionnaires individuels, composante essentielle à la chaîne de solidarité financière, et le départ de l'actionnariat de la Caisse des dépôts vers l'investissement dans FEFISOL II.

Il émet le souhait que la SIDI trouve de nouveaux ressorts d'attraction des investissements, pouvant s'appuyer sur le renouvellement de l'agrément ESUS qu'il salue.

L'activité de portefeuille, après un sommet en 2022, est en baisse en 2023 et les provisionnements en hausse

Le Conseil de Surveillance a constaté une activité du portefeuille un peu moindre qu'en 2022, avec peu d'évolution sur les participations, une somme de prêts en baisse (12 M€, -41%), compensée par augmentation des garanties (+3,3 M€, +165%), surtout envers SOLUTI. Son encours brut atteint 46 377 k€ (+2%), au 31/12/2023, incluant les engagements dans SOLUTI (10,8 M€) et FEFISOL (4,5 M€).

La consolidation des actions complémentaires entre SIDI-SOLUTI-FEFISOL conduit à un portefeuille consolidé en baisse, à 46 868 k€ (-6% par rapport au 49 895 k€ de 2022), dû au dépassement temporaire d'engagement auprès de SOLUTI et à l'effet de démarrage du fonds FEFISOL II.

Parallèlement, les provisionnements et pertes ont progressé, à **7 806 k€ (+31%)**, suite à certaines dégradations régionales, qui se sont traduites par des moins-values sur certaines participations, des risques de contreparties sur les prêts, et l'enregistrement d'une perte de 876 k€ sur le Liban. Enfin, le réveil du risque sur le Franc CFA, au moins sur les Mali, Burkina, Niger qui ont annoncé réfléchir à sortir du Franc CFA, a conduit la SIDI à prendre un provisionnement prévisionnel spécifique de 323 k€.

Le Conseil de Surveillance espère que la montée en charge de FEFISOL II et la bonne gestion de SOLUTI pourront améliorer la situation à partir de 2024.

La limite du mécanisme du FID, pour aider à la couverture des risques de portefeuille, a été atteinte

Pour la deuxième fois (exercice 2017 et exercice 2023), le Conseil de surveillance a pris acte que les provisions attribuables au mécanisme du FID dépassent son montant maximum. Ce supplément de provisions est donc venu directement affecter le résultat 2023.

Le Conseil de Surveillance, tout en saluant l'efficacité du mécanisme FID et en renouvelant ses remerciements aux contributeurs actuels, a pointé la limite de cet amortisseur face à la croissance souhaitée de la SIDI.

Il invite la SIDI à continuer son effort pour multiplier le nombre de contributeurs pour augmenter un peu plus cet amortisseur.

Le Conseil recommande également la mise en place d'une procédure de provisionnement.

Exposition en Ouganda et valorisation économique réelle

La SIDI est fortement exposée en Ouganda dont 3 participations : SOLUTI, Centenary et Ugafode. Une assurance pays a été contractée par la SIDI depuis 2 ans, à hauteur de 5 M€ maximum, en dessous de l'exposition réelle, compte tenu des valeurs historiques retenues dans les comptes, bien en dessous de leur valeur économique.

Le Conseil de Surveillance recommande de diligenter une mission de conseil visant à déterminer la valeur économique des actifs en Ouganda au vu des différentes informations portées à notre connaissance :

distribution de dividendes, valorisation économique de Centenary, contraintes de rapatriement des fonds ... ; cette mission pouvant être étendue à d'autres actifs du portefeuille dans des pays de situations analogues.

Le Conseil de Surveillance a invité la SIDI à entreprendre deux réflexions :

- Etablir une évaluation interne de ses participations SIDI, pour travailler sur des ordres de grandeur plus proches des valeurs économiques,*
- Proposer, dans le cas de l'Ouganda, quelques scénarios opérationnels de réduction de ses risques.*

L'accompagnement par des équipes de la SIDI

Il est très justement souligné, dans le rapport de partenariat 2023, que l'accompagnement de la SIDI, en complément des ressources financières, contribue à l'autonomie institutionnelle et financière de ses partenaires.

Mais il serait intéressant de quantifier le travail des chargés de partenariat, de l'équipe PSE, de l'équipe "Accompagnement", du service juridique et des consultants bénévoles de la SIDI (qui fournissent un déclaratif annuel) pour valoriser au mieux cet accompagnement de la SIDI, vis-à-vis des partenaires et des co-financiers.

Enfin, la SIDI recherche, bien sûr, une performance financière minimale ; mais le véritable moteur, la boussole, c'est la performance sociale et environnementale (PSE).

Fourniture d'un reporting sur la performance des placements

Suite à la demande du Conseil de Surveillance, un bilan exhaustif des placements, directs (5 199 k€ à fin 2023) et indirects (5 591 k€ à fin 2023), sur la trésorerie de la SIDI, a été établi sur les dernières années ; la SIDI est maintenant plus en mesure d'en avoir une vision opérationnelle.

Le Conseil de Surveillance invite la SIDI à davantage prendre en main ces placements, et à communiquer au Conseil l'allocation stratégique du portefeuille choisie par la SIDI et la performance obtenue comparée au benchmark.

Mise en place d'une nouvelle organisation

Le Conseil de Surveillance a pris acte de la décision du Commandité SIDI-gestion de réorganiser la gérance, avec un seul gérant à temps plein à partir du 15 mars 2024.

2.2 APPRECIATION SUR LA CONDUITE DES AFFAIRES SOCIALES ET L'OPPORTUNITE DE LA GESTION DE LA SIDI PENDANT L'EXERCICE 2023

A la réunion du 26 avril 2024, les gérants et le CODIR de la SIDI ont apporté les éclairages appropriés sur le rapport de gestion de l'exercice.

Ayant pris en considération toutes les informations en sa possession, le Conseil de Surveillance a émis un avis **globalement favorable** sur la conduite des affaires sociales et l'opportunité de la gestion la SIDI pour l'année 2023.

Le Conseil de Surveillance fait confiance à la bonne collaboration avec les dirigeants de la SIDI pour développer les souhaits et évolutions qu'il a émis, dans la recherche d'une poursuite du service aux bénéficiaires, en collaboration avec ses partenaires et ses actionnaires.

Je, soussigné, Nicolas MEEREN,
Gérant de la SIDI, déclare cette
copie conforme



Paris

RAPPORT DE GESTION EXERCICE 2023

Avril 2024

Sommaire

I. Les faits marquants de l'année	3
II. Nouveau plan stratégique 2023-2026	5
III. Évolution du capital solidaire	6
IV. Évolution du portefeuille et des risques	7
Développement du portefeuille	7
Évolution du portefeuille Sud et Europe de l'Est.	8
Revenus du portefeuille	9
Évaluation et couverture des risques sur le portefeuille	10
V. Mobilisation des ressources d'accompagnement	11
VI Intégration de SOLUTI Finance East Africa	11
VII. Clôture de FEFISOL et déploiement de FEFISOL II	13
VIII Prise de majorité au capital de Inpulse IM	15
IX. Présentation des comptes 2023 de SIDI SCA	16
Analyse du résultat d'exploitation	16
Analyse du résultat financier	19
Analyse du résultat exceptionnel	21
Résultat net de l'exercice 2023	21
Présentation des comptes de bilan	22
IX. Informations spécifiques	24
Annexes	25
Annexe 1 - Portefeuille SIDI au 31.12.2023	25
Annexe 2 - Synthèse du portefeuille « Sud et Est » SIDI au 31.12.2023	26
Annexe 3 – Portefeuilles consolidés SIDI – SOLUTI - FEFISOL	28
Annexe 4 - Compte de résultat, exercice 2023	29
Annexe 5 – Détail du résultat financier 2023	30
Annexe 6 - Bilan comptable, exercice 2023	31
Annexe 7 - Ressources externes	32
Annexe 8 – Emprunts en cours au 31.12.2023	33
Annexe 9 - Résultats sur les 5 derniers exercices	34
Annexe 10 – Évolution des effectifs opérationnels	34
Annexe 11 - Réalisations budgétaires 2023	35
Annexe 12 - États financiers de SOLUTI Finance East Africa	36

Créée en 1983 par le CCFD-Terre Solidaire, la SIDI (Solidarité Internationale pour le Développement et l'Investissement) est une société pionnière de la finance solidaire en France. Depuis plus de 40 ans, elle finance et accompagne des acteurs économiques dans les pays du Sud et de l'Est, à travers des partenariats innovants et durables, en vue d'améliorer les conditions de vie des populations vulnérables et le plus souvent exclues des circuits financiers classiques, notamment en milieu rural. Elle soutient en particulier des institutions de microfinance, des organisations de producteurs, des TPE et PME à fort impact social et environnemental. La SIDI vise ainsi à lutter contre les inégalités économiques et la pauvreté, tout en relevant les défis liés aux changements climatiques.

Pour cela la SIDI mobilise des ressources solidaires à travers différents canaux : ses actionnaires fondateurs (CCFD-Terre solidaires et congrégations religieuses), des citoyens français qui souhaitent utiliser leur argent en faveur d'un monde plus équitable et respectueux de l'environnement, des investisseurs institutionnels de l'ESS (fonds d'épargne solidaire, banque étiqes et alternatives), des alliances au niveau européens, des ONG, Fondations et entreprises.

Outre ses ressources propres, la SIDI utilise des véhicules institutionnels tels que le fonds FEFISOL et la fondation ACTES sous égide de la Fondation Terre Solidaire pour financer ses activités. En Afrique de l'Est, elle s'appuie sur sa filiale SOLUTI Finance.

I. Les faits marquants de l'année

L'année 2023, a été marquée par plusieurs événements majeurs :

- La définition d'un nouveau plan stratégique qui a été validé en Assemblée Générale de Juin 2023 et le démarrage de la mise en œuvre du plan avec notamment la réorganisation de l'équipe (sur base géographique avec installation de certains chargés de partenariat en Afrique de l'Ouest et Afrique de l'Est) et de l'écosystème de la SIDI (voir section II).
- Le départ de la Directrice Générale de la SIDI fin septembre 2023 qui a donné lieu à un renforcement du rôle du Comité de Direction (CODIR), avec la participation de l'un des deux gérants de la société pour la prise de décision quotidienne et la gestion opérationnelle des activités. Parallèlement une réflexion sur l'évolution de la gouvernance a été menée par SIDIgestion qui a abouti à la formalisation d'une nouvelle organisation de la Gérance et du CODIR début 2024 avec un Gérant unique (M. N.Heeren) à temps complet affecté par le CCFD - Terre Solidaire dans cette fonction.
- Le renouvellement de l'agrément ESUS (entreprise solidaire d'utilité sociale) en septembre 2023 pour 5 ans qui est crucial pour la mobilisation des ressources de la SIDI tant au niveau du capital que du refinancement en dette.
- La prise de majorité par la SIDI, en Octobre 2023 au capital de la société de gestion belge Inpulse IM, dans laquelle la SIDI détenait jusqu'à présent 35% du capital, par le rachat partiel des parts du Crédit Coopératif. Par cette opération la SIDI a acquis une société de gestion bien positionnée dans le secteur de l'impact, disposant d'un agrément AIFM et qui va lui permettre de continuer à innover socialement en partenariat avec d'autres investisseurs du secteur. Voir Section VIII.

- La célébration du 40ème anniversaire de la SIDI les 9 et 10 Novembre 2023, qui a été un temps riche d'échanges, de débats et de témoignages avec les partenaires de la SIDI, alliés historiques, actionnaires.
- La réalisation avec succès en décembre 2023 du deuxième Closing de FEFISOL II (Fonds européen de financement pour l'Afrique) ce qui lui permet d'atteindre désormais 25 millions d'euros à investir en priorité dans les zones rurales en faveur de l'inclusion financière, de l'emploi, de la sécurité alimentaire et de la résilience face au changement climatique. Une autre étape importante a marqué la fin d'année 2023 pour FEFISOL II, avec la signature de deux partenariats stratégiques conclus avec U.S. International Development Finance Corporation et le programme Aceli Africa. Ces mécanismes permettent au fonds de réduire les risques de son portefeuille et d'augmenter son impact en Afrique. Voir section VII.
- La structuration d'un partenariat stratégique avec Ethiquable qui sera lancé en 2024 pour appuyer conjointement les petites coopératives agricoles auprès desquelles ils s'approvisionnent. Ce partenariat consistera en une enveloppe de financement SIDI dédiée avec des process d'instruction simplifiés et un comité d'investissement dédié. Ethiquable apportera une garantie de 50% du risque de contrepartie sur les financements octroyés.

Au niveau financier la SIDI clôture l'année avec un résultat net positif de 132.547EUR. Ce résultat dans un contexte global tendu (risque pays élevé, hausse des taux, inflation généralisée, volatilité des devises, ...) s'explique essentiellement par des produits exceptionnels liés à la clôture du Fonds FEFISOL I de 412KEUR plus-values pour la liquidation partielle du Fonds sur 2023; et produits exceptionnels dans le cadre du recouvrement du prêt octroyé à Kixicredito en Angola (ex partenaire de FEFISOL).

La SIDI a enregistré une baisse significative des produits d'exploitation en 2023 liée d'une part à la baisse des prestations et des lignes de cofinancement sous gestion (clôture du projet FIFAD qui ne sera pas renouvelé et phase de transition de la facilité AT FEFISOL I vers FEFISOL II). Les produits du portefeuille sont également légèrement baisse (net du risque de change) car la SIDI avait bénéficié de gains de change sur le dollar US qui avaient artificiellement gonflés ses revenus de 2022.

A noter également le niveau élevé de provisions passées dans les comptes cette année du fait d'une augmentation du risque de contrepartie et du risque pays. Le FID se retrouve être intégralement engagé à fin 2023 et la SIDI a donc dû intégrer un montant de provisions sur le portefeuille beaucoup plus important que les années précédentes (869KEUR net des reprises de provisions).

La pérennisation du modèle économique de la SIDI nécessite de façon structurelle que les résultats nets positifs alimentent les réserves pour parer aux risques qui pourraient se matérialiser dans le futur et aux aléas inhérents à sa mission d'investissement solidaire dans les pays « fragiles ».

II. Nouveau plan stratégique 2023-2026

Le travail de planification stratégique avait démarré en novembre 2022 avec l'organisation d'un séminaire d'équipe destiné à effectuer un travail de capitalisation d'expérience, d'identification des enjeux à venir pour la SIDI et de clarification méthodologique. Il s'est poursuivi au premier semestre 2023 à travers des groupes de travail internes, des consultations externes d'experts sectoriels et des réunions de consultation avec les Instances de la SIDI. Le Comité de Concertation et d'Orientation (CCO) de printemps a validé les termes du nouveau plan stratégique qui a été présenté et validé¹ en Assemblée Générale en juin 2023.

Cet exercice a conduit à réaffirmer l'importance d'inscrire l'action de la SIDI dans le cadre d'une chaîne de solidarité financière ainsi que la nécessité de positionner clairement la SIDI dans le champ de la finance solidaire. De même, la double articulation du financement et de l'accompagnement demeure une priorité et continuera de guider l'action de la SIDI dans les années à venir. L'année 2023 marque également le début d'une réflexion renouvelée sur la mission sociale de la SIDI et les objectifs de mission qui la sous-tendent autour des 3 piliers que sont la lutte contre les inégalités économiques, la lutte contre la pauvreté et la lutte contre le changement climatique.

Le nouveau plan stratégique s'articule autour de 5 axes :

1. Organiser et faire vivre l'écosystème de la SIDI, au service de sa mission sociale
2. Formaliser des objectifs de mission et une double approche quantitative et qualitative de notre performance sociale et environnementale
3. Consolider et développer les cœurs de métier de la SIDI : accès aux services financiers de proximité et chaînes de valeur agricoles, tout en développant un portefeuille pilote sur les enjeux climatiques
4. Poursuivre et approfondir l'appui financier et non financier au service de nos partenaires
5. Amplifier les efforts de mobilisation de ressources pour accroître la portée de la SIDI

La mise en œuvre du plan a notamment démarré avec la réorganisation de l'équipe et de l'écosystème de la SIDI. Cette réorganisation s'est matérialisée d'une part par la création d'un niveau d'encadrement intermédiaire avec des Responsables par pôles géographiques sous régionaux et par fonctions support, et d'autre part par le renforcement de l'ancrage local de la SIDI et la proximité auprès des partenaires avec le recrutement de deux personnes basées à Lomé pour l'Afrique de l'Ouest, la délocalisation de deux personnes à Kampala et d'une personne à Madagascar pour l'Afrique Australe.

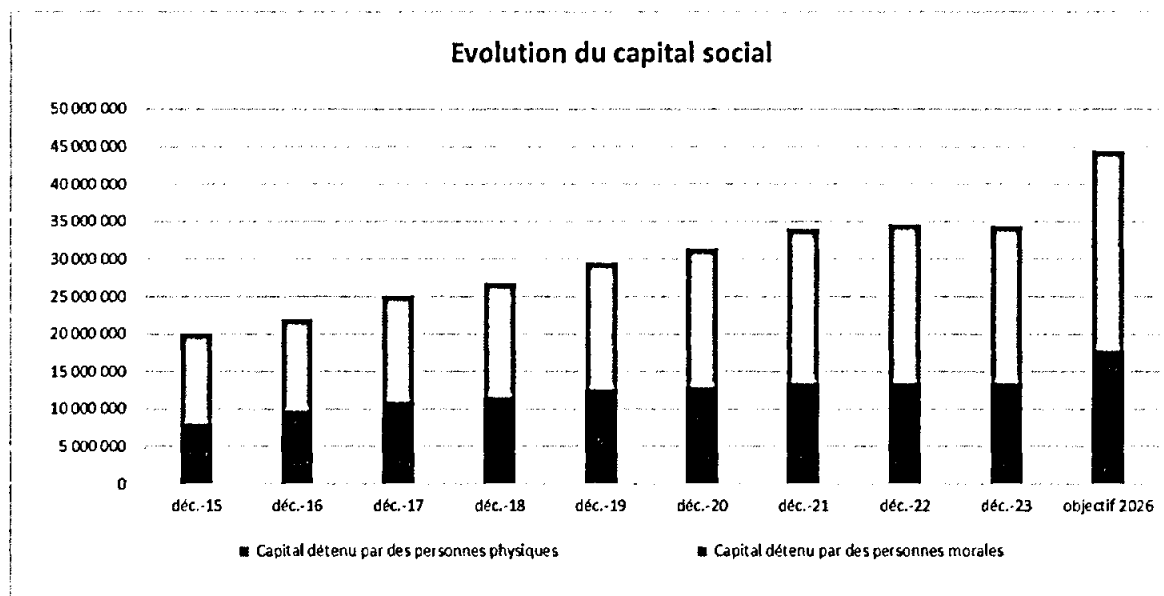
L'intégration de SOLUTI vis-à-vis de la SIDI s'inscrit dans le renforcement de cet ancrage sur le terrain et a également été une des priorités de l'année. La mission du CODIR de Février 2023 a permis de poser les bases de cette intégration qui a ensuite été déclinée par les équipes concernées : renforcement de la présence de la SIDI au Conseil d'Administration, harmonisation de la communication, des process, signature d'un MOU pour la fourniture de services à FEFISOL II, participation d'une partie du management à un séminaire d'équipe SIDI en France, recherche conjointe de financements.

Avec l'organisation des 40 ans c'est toute la refonte de la communication SIDI qui a été au cœur de l'activité du 2^{ème} semestre : création d'une nouvelle identité visuelle, lancement d'un nouveau site internet et digitalisation du processus de souscription des actions.

¹ *Statutairement la validation en AG de SIDI SCA n'est pas obligatoire mais le CCO et le Comité de gérance ont convenu qu'un vote en AG renforcerait l'importance de ce nouveau Plan Stratégique"

III. Évolution du capital solidaire

Le capital social de la SIDI avait toujours augmenté de manière régulière ces dernières années avec une croissance annuelle moyenne de 6% entre 2016 et 2021. Depuis la croissance s'est nettement ralentie avec +1,8% en 2022 (+615KEUR net des cessions) et -0,7% en 2023 (-248.520EUR net des cessions). La sortie de la Caisse des Dépôts et Consignation (expliquée par son souhait de faire évoluer son partenariat avec la SIDI via FEFISOL II) s'est étalée sur 2022 et 2023 et a significativement joué sur l'évolution du capital de ces deux dernières années (-500KEUR en 2022 et -444EUR en 2023).



La SIDI enregistre pour la deuxième année consécutive une stagnation du capital détenu par les personnes physiques. La proportion de l'actionnariat citoyen reste élevée à 39% du capital, mais en baisse relative significative depuis l'application, en 2020, des dispositions gouvernementales réduisant les avantages octroyés aux ESUS de plus de 10 ans en matière de fiscalité de l'actionnariat individuel. L'objectif, fixé dans le plan stratégique, de maintenir au moins 40% d'actionnariat citoyen dans le capital de la SIDI est un réel enjeu dans ce contexte. Des discussions sont en cours depuis plusieurs années avec le Ministère des finances pour permettre à la SIDI de ne pas être pénalisée par son ancienneté mais qui n'ont à court terme pas beaucoup de chances d'aboutir.

	déc-19	déc-20	déc-21	déc-22	déc-23	N-1
Capital	29 612 944	31 320 664	33 995 256	34 611 160	34 362 640	-1%
Capital détenu par des personnes morales	17 049 080	18 488 672	20 503 888	21 182 720	20 904 560	-1%
Capital détenu par des personnes physiques	12 563 864	12 831 992	13 491 368	13 428 440	13 458 080	0%
Montants bruts souscrits dans l'année	3 000 480	1 935 264	2 832 216	1 447 040	531 544	-63%
Cessions de l'année	229 672	227 544	157 624	831 136	780 064	-6%
V ^e de capital (cumulé sur l'année)	2 770 808	1 707 720	2 674 592	615 904	(248 520)	-140%
Nombre d'actionnaires SIDI	2 046	2 055	2 078	2 069	2 063	0%
dont nbre d'actionnaires personnes morales	117	118	123	124	122	-2%
dont nbre d'actionnaires personnes physiques	1 929	1 937	1 955	1 945	1 941	0%
Personnes physiques (%)	42,4%	41,0%	39,7%	38,8%	39,2%	1%
CCFD-Terre Solidaire (%)	8,4%	8,2%	7,7%	7,5%	7,7%	3%
Congrégations et Institutions religieuses (%)	21,0%	20,5%	18,9%	18,5%	18,7%	1%
Fonds d'épargne solidaire (%)	16,8%	18,4%	20,5%	23,0%	23,4%	2%
Sociétés financières de l'ESS (%)	5,2%	6,2%	7,9%	8,2%	8,3%	1%
ONG et fondations (%)	2,2%	2,0%	1,9%	1,9%	1,9%	0%
Acteurs publics (%)	3,8%	3,6%	3,3%	1,8%	0,5%	-72%
Entreprises (%)	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%	0,3%	44%

La part des Fonds solidaires continue de croître et atteint 23,44% de l'actionnariat (nouvelle souscription de la financière responsable qui a augmenté sa participation), d'où l'importance de l'agrément ESUS qui a été renouvelé en septembre 2023 pour 5 ans. A noter l'entrée à venir du Fonds Fédéral Solidaire dont la due-diligence sur la SIDI a été réalisée en 2023 et s'est concrétisée en mars 2024 par un investissement en capital de 250KEUR.

En revanche la participation des investisseurs publics continue à se réduire avec la sortie complète de la Caisse des Dépôts et Consignations qui a souhaité faire évoluer son partenariat avec la SIDI et rentrer au capital du Fonds FEFISOL II.

IV. Évolution du portefeuille et des risques

Développement du portefeuille

L'activité de portefeuille a été très soutenue cette année avec 12,1MEUR de nouveaux investissements réalisés en 2023. C'est moins qu'en 2022 (20MEUR) mais 2022 avait été particulièrement élevé du fait de la participation dans FEFISOL II (4,8MEUR).

	déc-19	déc-20	déc-21	déc-22	déc-23	%N-1
Investissements/désinvestissements (v° du portefeuille)	9 238 670	1 250 062	(2 176 681)	9 709 649	876 945	
Investissements cum de l'année	15 103 993	7 279 570	12 725 223	20 611 296	12 113 593	-41%
Désinvestissements cum de l'année	(5 865 322)	(6 029 509)	(14 901 904)	(10 901 647)	(11 236 648)	3%
Nouvelle participations	4 330 832	1 429 200	2 903 904	7 454 222	174 334	-98%
Cessions/radiations/transfert participations	(648 726)	-	(4 366 995)	(238 046)	(252 000)	6%
Nouveaux prêts & avances de trésorerie	7 596 204	5 850 371	8 567 123	11 902 108	8 611 697	-28%
Remboursements échéances de prêts & radiations	(5 175 372)	(4 982 671)	(8 741 340)	(10 010 131)	(10 354 866)	3%
Nouvelles garanties	3 176 957	-	1 254 197	1 254 965	3 327 563	165%
Réduction garanties	(41 225)	(1 046 837)	(1 793 569)	(653 469)	(629 781)	-4%

Net des désinvestissements de l'année (11,2MEUR), la croissance du portefeuille a été de 876.945EUR faisant passer l'encours de fin d'année de 45,5MEUR à 46,3MEUR (+2%) dont 55,7% de participations.

	déc-19	déc-20	déc-21	déc-22	déc-23	%N-1
Portefeuille brut total (inclus Alliances Nord)	36 717 014	37 967 074	35 790 392	45 500 041	46 376 986	2%
Portefeuille Sud&Europe de l'Est	36 511 212	37 400 273	34 560 595	44 270 208	44 987 362	2%
Portefeuille Nord/Alliances	205 802	566 801	1 229 797	1 229 833	1 389 623	13%
Prises de participation	19 349 205	20 778 402	18 692 944	25 899 120	25 821 454	0%
Prêts	13 823 933	14 691 633	15 089 782	16 991 759	15 248 589	-10%
Garanties	3 543 876	2 497 039	2 007 666	2 609 162	5 306 943	103%
Prises de participation	52,7%	54,7%	52,2%	56,9%	55,7%	-2%
Prêts	37,6%	38,7%	42,2%	37,3%	32,9%	-12%
Garanties	9,7%	6,6%	5,6%	5,7%	11,4%	100%

La SIDI compte 84 contreparties en portefeuille en fin d'année (voir Annexe 1) dont 3 véhicules d'investissement (FEFISOL, COOPMED et SOLUTI), 68 partenaires directs dans les pays « Sud et Europe de l'Est » et treize sociétés « Alliances Nord ». Le portefeuille Nord a augmenté avec le rachat partiel par la SIDI des parts du Crédit coopératif dans la société de gestion belge INPULSE IM.

Portefeuille porté au bilan et hors bilan.

Au niveau du bilan de la SIDI le portefeuille brut d'établi à 40,8MEUR dans la mesure où les garanties pour lesquelles aucun dépôt n'est exigé sont traitées hors bilan (5,2MEUR). L'essentiel de ces garanties ont été mises en place au profit de la SOLUTI afin de lui permettre d'accéder à des lignes de crédit sur le marché local.

	déc-19	déc-20	déc-21	déc-22	déc-23	%N-1
Portefeuille comptabilisé au bilan	33 268 985	35 462 944	33 874 984	42 990 879	40 796 334	-5%
- Participations Sud brut au bilan	18 832 400	20 211 601	17 713 187	24 919 327	24 681 871	-1%
- Provisions risque de contrepartie	(239 745)	(503 472)	(296 187)	(878 530)	(1 269 079)	44%
- Participations Nord brut au bilan	516 802	566 801	979 757	979 793	1 139 583	16%
- Provisions risque de contrepartie	(168 605)	(155 500)	(618 895)	(323 499)	(169 749)	-48%
- Prêts Sud au bilan (net du risque de change)	12 921 553	13 907 574	14 293 675	16 282 217	14 195 647	-13%
- Provisions risque de contrepartie	(102 226)	(227 679)	(180 196)	(206 065)	(364 504)	77%
- Prêts Nord au bilan			250 040	250 040	250 040	0%
Portefeuille BRUT au bilan (hors garanties)	32 270 756	34 685 976	33 236 659	42 431 377	40 267 141	-5%
- Provisions risque de contrepartie	(510 576)	(886 651)	(1 095 278)	(1 408 094)	(1 803 332)	28%
Portefeuille NET au bilan (hors garanties)	31 760 180	33 799 325	32 141 381	41 023 283	38 463 808	-6%
Autres immo financières (dépôts de garanties DAMAN)	104 808	104 808	100 000	100 000	100 000	0%
- Provisions risque de contrepartie					(100 000)	
Avances sur portefeuille (portage Codesarollo)	893 421	672 159	538 325	459 502	429 194	-7%
Total Portefeuille Brut au bilan (hors garanties)	33 268 985	35 462 944	33 874 984	42 990 879	40 796 334	-5%
Total Portefeuille Net au bilan (hors garanties)	32 758 409	34 576 293	32 779 706	41 582 785	38 893 002	-6%
% provisions pour risque à l'actif du bilan	1,5%	2,5%	3,2%	3,3%	4,7%	42%
Portefeuille hors Bilan (garantie net des dépôts)	3 443 876	2 397 039	1 907 666	2 509 162	5 206 943	108%
Cartes de change sur les prêts (au passif du bilan)	8 960	111 900	7 743	-	373 708	

Net des provisions pour risque de contrepartie (1,9MEUR) le portefeuille enregistré à l'actif du bilan au 31.12.2023 est de 38,9MEUR..

Évolution du portefeuille Sud et Europe de l'Est.

Le détail des activités de portefeuille Sud et Europe de l'Est est présenté dans le Rapport de Partenariat 2023.

Le portefeuille Sud et Europe de l'Est (hors Nord/Alliances) s'élève à 45 M€ à fin 2023 dont 24,6MEUR en prises de participation. Pour rappel, dans son plan stratégique 2023-2026, la SIDI a prévu d'atteindre un portefeuille Sud & EE indicatif de 51,5 M€ à l'issue du plan.

	déc-19	déc-20	déc-21	déc-22	déc-23	%N-1
Portefeuille brut Sud & EE (hors Alliances Nord)	36 511 212	37 400 273	34 560 595	44 270 208	44 987 362	2%
- dont prises de participation	19 143 402	20 211 601	17 713 187	24 919 327	24 681 871	-1%
- dont prêts & avances de trésoreries	13 823 933	14 691 633	14 839 742	16 741 719	14 998 549	-10%
- dont garanties aux partenaires	3 543 876	2 497 039	2 007 666	2 609 162	5 306 943	103%
- dont investi dans des fonds (FEFISOL, COOPMED)	4 145 000	4 645 000	638 722	5 401 408	5 026 408	-7%
- dont investi dans SOLUTI East Africa	8 492 151	7 806 219	7 642 418	8 733 191	10 795 102	24%
- dont portefeuille direct	23 874 061	24 899 054	26 279 455	30 135 609	29 165 852	-3%
V° PF brut Sud et EE	9 238 538	889 061	(2 839 677)	9 709 612	717 155	-93%
V° PF direct avec les partenaires	2 102 717	1 024 993	1 380 401	3 856 153	(969 756)	-125%
Portefeuille moyen par partenaire directe	361 728	371 628	430 811	449 785	428 910	-5%
Trésorerie placée chez des partenaires	238 200	153 983	135 357	197 921	143 721	-27%
Engagements validés intégrés dans le PF (non décaissés)	700 000	622 367	184 156	3 231 878	550 000	-83%

Les montants investis en prises de participation avaient fortement augmenté en 2022 en raison de l'investissement de la SIDI dans FEFISOL II et de la reprise de l'investissements de FEFISOL dans Ugafode/Ouganda. En 2023 plusieurs investissements en participation ont été instruits mais qui n'ont pas encore aboutis.

L'investissement dans la filiale SOLUTI et dans les fonds (FEFISOL et COOPMED) se montent à respectivement 10,8MEUR et 5 MEUR. La baisse côté FEFISOL II s'explique par le portage par SIDI d'actions pour le compte de la CDC (pour 375KEUR) qui lui ont été transférés lors du 2^{ème} Closing de FEFISOL II de Décembre 2023. La hausse côté SOLUTI s'explique par l'octroi de plusieurs garanties pour permettre à SOLUTI de se refinancer auprès des banques locales en monnaies locales.

Le portefeuille direct investi auprès des partenaires (hors investissements dans SOLUTI et dans les Fonds) est de 29,2MEUR (en légère baisse) et représente 65% du portefeuille.

A noter que hormis le capital non encore appelé par FEFISOL II (550KEUR) aucun autre investissement n'est engagé et non décaissé à fin 2023.

L'Afrique, zone géographique prioritaire de la SIDI, représente désormais 63% du portefeuille « Sud et Europe de l'Est » en hausse de +6% par rapport à 2022.

	déc-19	déc-20	déc-21	déc-22	déc-23	%N-1
Répartition du portefeuille Sud & EE	100%	100%	100%	100%	100%	0%
Prises de participation	52%	54%	51%	56%	55%	-3%
Prêts	38%	39%	43%	38%	33%	-12%
Garanties	10%	7%	6%	6%	12%	100%
Afrique	57%	56%	53%	59%	63%	6%
Am. Latine	27%	29%	27%	24%	23%	-4%
Asie	0,4%	0,7%	1%	1%	1%	12%
Bassin Med.	12%	13%	12%	12%	11%	-5%
Europe de l'Est	3%	2%	7%	5%	2%	-50%
Microfinance (IMF)	91%	87%	85%	84%	86%	3%
Chaîne de valeur agricole (OP/PME)	9%	13%	15%	16%	14%	-15%
Portefeuille direct	65%	67%	76%	68%	65%	-5%
Portefeuille indirect	35%	33%	24%	32%	35%	10%

Revenus du portefeuille

Les revenus du PF de 2023 (inclus les commissions et jetons de présence mais hors produits exceptionnels) ont baissé par rapport à 2022 qui avait largement bénéficié de gains de change (+214KEUR, notamment liés aux variations de change EUR/USD) mais sont en hausse par rapport aux années antérieures pour les participations et les prêts.

La croissance des dividendes a été supérieure aux prévisions portées essentiellement par l'augmentation des dividendes de Centenary Group et par une diversification des ressources (7 partenaires ont versé des dividendes cette années contre 6 l'année dernière et un 8^{ème} a validé une distribution mais dont les fonds n'ont pas encore été reçus du fait du délai d'approbation par la Banque Centrale. Le rendement du portefeuille de participation est donc en hausse passant de 8,2% à 9,1% et de 2,3% à 3,6% hors Centenary Goup.

Du côté des prêts le rendement annuel moyen du PF s'élève à 6,2% et 5,7% hors gains de change, dans les deux cas supérieurs aux années antérieures (à l'exception de 2022 où la SIDI avait enregistré des gains de change exceptionnels).

Les produits exceptionnels de cette année sont liés à la clôture du Fonds FEFISOL I pour 412KEUR : plus-values pour la liquidation partielle du Fonds sur 2023 (troisième distribution aux actionnaires sur quatre) ; produits exceptionnels dans le cadre du recouvrement du prêt octroyé à Kixicredito en Angola (créance en impayé que la SIDI avait racheté à FEFISOL dans le cadre de la liquidation du Fonds).

	déc-19	déc-20	déc-21	déc-22	déc-23	%N-1
Revenus du portefeuille (inclus plus-value de cessions)	2 826 360	1 887 726	2 137 831	3 137 526	3 230 102	1%
Revenus du portefeuille (hors plus-value de cessions)	1 575 701	1 887 726	2 174 692	3 105 157	2 818 344	-7%
Dividendes	876 524	1 149 483	1 229 404	1 674 756	1 737 018	4%
dont Centenary	629 465	910 906	1 072 586	1 254 326	1 341 061	7%
Plus ou moins values de cession	1 250 658	-	(36 861)	32 369	411 758	1172%
Jetons de présence	28 664	42 071	51 600	42 216	62 923	49%
Rendement annuel moyen du PF PP (hors centenary)	8,8%	1,4%	0,9%	2,3%	3,6%	53,9%
Rendement annuel moyen du PF PP	12,5%	6,1%	6,6%	8,2%	9,1%	11%
Intérêts sur les prêts (net du risque de change)	605 628	630 991	789 476	1 284 746	935 323	-27%
dont gains de change	21 733	5 450	56 795	273 245	79 540	-71%
dont pertes de change	(120 207)	(180 770)	(281 788)	(58 471)	(230 679)	295%
Pertes de change net des gains	(98 474)	(175 320)	(224 993)	214 774	(151 139)	-170%
Commissions sur les prêts	58 132	54 020	96 619	101 490	81 213	-20%
Rendement annuel moyen du PF prêts	5,3%	4,8%	6,0%	8,8%	6,2%	-29%
Risque de change annuel moy. (inc. gains de change) /PF prêt	-1,4%	-2,0%	-2,6%	2,4%	-1,6%	-169%
Rendement annuel moyen du PF prêts (hors gains de change)	5,3%	4,8%	5,6%	7,0%	5,9%	-16%
Autres revenus du PF	6 752	11 162	7 593	1 949	1 866	-4%
Part des dividendes Centenary dans les revenus du PF	22,3%	48,3%	50,2%	40,0%	41,5%	4%

Évaluation et couverture des risques sur le portefeuille

Les risques sur le portefeuille ont significativement augmenté cette année du fait de la fragilisation des contextes et des crises dans plusieurs pays d'intervention. Le FID ne suffit plus pour « absorber » ces risques dont une partie a donc été reportée sur la SIDI en 2023.

Un investissement a été passé en perte cette année, le prêt avec Al Majmoua au Liban pour un montant de 876.501EUR dont 767KEUR imputés sur le FID et 109KEUR affectés à la SIDI.

A fin 2023 la SIDI supporte 30% du risque sur le portefeuille dans ses comptes, 109KEUR de pertes et 2,3MEUR de stock de provisions. Sur les pertes et provisions affectées à l'exercice 2023, 767KEUR de pertes et 362KEUR de provisions ont été affectées au FID.

	déc-19	déc-20	déc-21	déc-22	déc-23	N-1
Total pertes & provisions (PF total Nord et Sud/EE)	3 394 434	4 342 722	5 004 388	5 952 830	7 806 181	77%
Impact total sur les comptes SIDI	876 574	998 824	1 116 729	1 458 801	2 385 873	64%
dont pertes	357 038	273	13 707	50 707	108 833	115%
dont provisions au bilan	519 536	998 551	1 103 022	1 408 094	2 277 041	62%
variation annuelle des provisions sur le PF	(159 849)	479 015	104 471	305 072	868 946	185%
Cout du risque intégré dans les comptes SIDI cette année	197 189	479 289	118 178	355 779	977 779	
Risque non intégré dans les comptes SIDI	2 517 861	3 343 898	3 887 659	4 494 028	5 420 308	21%
dont pertes	93 050	-	102 137	203 749	767 668	277%
dont provisions au bilan	2 424 811	3 343 898	3 785 522	4 290 279	4 652 640	8%
variation annuelle des provisions	(13 330)	919 087	441 625	504 757	362 361	-28%
Cout du risque non intégré dans les comptes SIDI cette année	79 720	919 087	543 762	708 506	1 130 029	59%
Part du risque porté par la SIDI (stock)	25,8%	23,0%	22,3%	24,5%	30,6%	25%

Outre les provisions sur le portefeuille liées à l'analyse du risque de contrepartie la SIDI a passé cette année une provision spécifique pour couvrir le risque de non-convertibilité du FCFA d'un montant de 323.092EUR (10% de l'encours net du portefeuille au Mali, Niger et Burkina Faso).

Le FID, qui était de 6,2MEUR au 31.12.2022 et représentait 14% du portefeuille de la SIDI, n'a pas été réabondé cette année et a donc diminué compte tenu de la perte enregistrée en fin d'année. Fin 2023 le FID s'élève à 5,4MEUR (12% du portefeuille) et est totalement affecté du fait du niveau de provisions sur le portefeuille.

	déc-19	déc-20	déc-21	déc-22	déc-23	N-1
Fonds d'incitation au développement (FID) au 01.01	2 448 471	5 206 939	5 492 140	6 392 497	6 188 748	77%
Total contribution au FID dans l'année (hors perte SIDI pré affectation)	2 851 518	285 201	1 002 494	-	-	
FID au 31.12 avant affectation des pertes et provisions	5 299 989	5 492 140	6 494 634	6 392 497	6 188 748	77%
Pertes affectées au FID dans l'année (inclus part SIDI)	(102 042)	-	(115 844)	(231 588)	(876 501)	278%
Contribution SIDI pré affectation du résultat au FID (perte au	8 993	-	13 707	27 839	108 833	291%
Fonds d'incitation au développement (FID) au 31.12	5 206 939	5 492 140	6 392 497	6 188 748	5 421 079	77%
CCFD-TERRE SOLIDAIRE	505 314	505 314	496 301	478 321	410 577	-14%
Congrégation SAAP	4 220 881	4 220 881	5 127 757	4 941 988	4 242 063	-14%
SIDI	465 745	765 946	768 440	768 440	768 440	0%
Provisions affectées au FID	2 632 524	3 859 004	4 269 649	4 861 535	5 312 247	9%
Ratio d'utilisation du FID	51%	70%	67%	79%	98%	25%
Ratio FID/portefeuille	14%	15%	18%	14%	12%	-14%

Il est toutefois important de souligner que les provisions ne se traduisent pas nécessairement par des pertes et que le risque provisionné est souvent lié à des difficultés conjoncturelles que l'accompagnement apporté par la SIDI ainsi que l'engagement sur le long terme permettent de mitiger. De ce fait le FID permet avant tout de lisser le risque et de donner à la SIDI le temps nécessaire pour mettre en œuvre sa mission d'accompagnement des institutions partenaires vers leur pérennité économique.

A noter également, que les règles comptables appliquées par la SIDI ne prennent pas en compte les plus-values latentes sur le portefeuille de participations qui sont potentiellement

significatives mais peuvent fluctuer rapidement d'une année sur l'autre et sont très difficiles à évaluer compte tenu de la nature des marchés dans lesquels la SIDI investie.

Enfin, la SIDI a contracté en 2023 une assurance « risque politique en Ouganda » compte tenu de son exposition très importante dans ce pays depuis le rachat de Soluti (28,4% inclus garanties et 19% hors garanties).

V. Mobilisation des ressources d'accompagnement

Outre la mobilisation du capital pour financer ses investissements la SIDI mobilise également des ressources pour financer l'accompagnement de ses partenaires. Cet accompagnement est crucial pour les aider dans leur structuration, la pérennisation de leurs modèles économiques et des services apportés aux populations. C'est également ces ressources qui permettent de financer l'appui à la gouvernance lorsque la SIDI est actionnaire.

Sur ce volet la SIDI bénéficie chaque année du soutien de son actionnaire Fondateur CCFD-Terre Solidaire à travers l'octroi d'une enveloppe de prestation d'accompagnement (et la mise à disposition de locaux à titre gracieux). Cette enveloppe s'est montée à 750KEUR en 2023 et représente près de 73% des ressources d'accompagnement cette année.

Cette année la SIDI a également géré plus de 280KEUR de subventions publiques dans le cadre de projets de cofinancement et de facilités d'Assistances techniques.

Ressources d'accompagnement / AT	2019	2020	2021	2022	2023	
	1 285 225	1 590 915	1 314 725	1 416 904	1 033 194	-27%
Subvention CCFD	922 955	881 351	820 920	800 000	750 000	-6%
Cofinancements AFD (FIFAD/PAIES/TAPSA)	187 167	239 675	333 155	397 696	88 819	-78%
Facilité AT SSNUP	0	0	0	65 456	105 060	61%
Autres	5 147	0	0	0	9 150	
Facilité AT FEFISOL I et II	171 016	269 888	160 652	153 752	80 164	-48%
dont PROPARCO	64 427	112 798	45 132	41 119	14 604	
dont BIO / Belgique	0	0	0	0	48 552	
dont BEI / Europe	42 690	5 895	27 590	3	0	
dont Min fin. Luxembourg	43 874	126 446	68 799	91 546	0	
dont contributions locales	20 024	24 749	19 131	21 084	17 009	
Prestations gestion cofinancements et Facilités AT	54 920	23 040	50 061	54 855	53 359	-3%
	15,1%	1,5%	10,1%	4,9%	18,9%	
dont frais gestion cof AFD	39 620	0	33 075	35 000	35 000	
dont frais de gestion SSNUP	0	0	0	0	12 127	
dont frais de gestion Facilité AT	15 300	23 040	16 986	19 855	6 232	

Ces ressources sont par ailleurs complétées par les ressources de la Fondation ACTES, Fondation abritée de la Fondation Terre Solidaire, également dédiée à l'accompagnement des partenaires de la SIDI ; et par le temps mis à disposition de la SIDI par une vingtaine de consultants bénévoles, notamment pour la participation à la gouvernance des entités dans lesquelles la SIDI est actionnaire et pour la fourniture d'assistante technique.

Le détail des activités d'accompagnement auprès des partenaires est présenté dans le Rapport de Partenariat 2023.

VI Intégration de SOLUTI Finance East Africa

Depuis juillet 2019, la SIDI est l'actionnaire majoritaire de SOLUTI Finance East Africa, faîtière de refinancement et d'accompagnement de partenaires IMF et OP/PME agricoles dans la région de l'Afrique de l'Est (actuellement Ouganda, Tanzanie et Kenya ; extension au Rwanda en préparation).

Pour la SIDI, l'investissement dans SOLUTI représente un engagement très conséquent : après une acquisition en 2019 pour 3,7 M€ de capital (en plus des 500KEUR déjà investis) complété par de la dette et des garanties, l'encours de la SIDI envers SOLUTI est monté à 10,8 MEUR à fin 2023. Le refinancement de SOLUTI en 2023 s'est fait majoritairement via des garanties (à hauteur de 5 MEUR soit deux fois plus qu'en 2022) et a conduit à une réduction progressive de l'encours de prêt (1,5 millions € contre 2 millions à fin 2022) au fur et à mesure des remboursements d'échéances.

L'exposition maximum SIDI vis-à-vis de SOLUTI avait été fixée par le Comité de Gérance à 9,2MEUR. Ce plafond a été temporairement réhaussé à 10,2 millions € en 2023 afin de pouvoir faciliter l'octroi d'un prêt de Centenary Bank à SOLUTI. L'opération a pu être menée à bien mais avec un dépassement du plafond à fin 2023 supérieur aux prévisions en raison :

- du décalage de quelques jours du paiement de l'échéance d'un des prêts de la SIDI envers SOLUTI (échéance du 31 décembre 2023 reçue le 4 Janvier 2024)
- de la structuration du prêt Centenary finalement retenue (tranche au lieu de deux),
- du versement de la deuxième tranche d'un autre prêt garanti par la SIDI (prêt ABI) en fin d'année,
- Du fait que SOLUTI ne peut que très partiellement maîtriser le rythme du processus d'approbation et de décaissement de ses prêteurs.

Le plafond temporaire de 10,2 millions € sera retrouvé à fin Mars 2024 et l'exposition de la SIDI envers SOLUTI retombera sous le plafond de 9,2 millions € fin 2024 (décalage d'un trimestre par rapport aux prévisions).

	déc-19	déc-20	déc-21	déc-22	déc-23	
Apport SIDI à SOLUTI East Africa	8 492 151	7 806 219	7 642 418	8 733 191	10 795 102	24%
Capital	4 215 193	4 215 193	4 215 193	4 215 193	4 215 193	0%
Dette	1 600 001	1 507 693	1 621 446	2 110 723	1 553 846	-26%
Garantie	2 676 957	2 083 333	1 805 779	2 407 274	5 026 062	109%
Part du PF Sud	23,3%	20,9%	22,1%	19,7%	24,0%	22%
Part du PF Sud (hors garantie)	17,6%	16,4%	17,9%	15,2%	14,5%	-4%
Exposition maximum validée par le CdG	8 500 000	8 500 000	8 500 000	9 200 000	9 200 000	0%
Capacité d'engagement additionnel	7 849	693 781	857 582	466 809	(1 595 102)	-442%
Effet de levier pour SIDI (ress. externes mobilisées)	7 514 164	4 377 260	7 391 690	5 668 442	8 651 474	15%

Recherche de financement

Grâce aux garanties apportées par la SIDI, SOLUTI se refinance ainsi en partie sur le marché local. Malgré l'effet de levier limité (un seul des trois prêteurs acceptant de prêter plus que le montant de la garantie) ceci permet d'assurer à SOLUTI un volant de trésorerie suffisant pour la première partie de l'année 2024 tout en réduisant le risque de change supporté par la SIDI (diminution des prêts). Au-delà de l'apport réalisé par la SIDI, il reste nécessaire de poursuivre les efforts de levée de fonds pour pouvoir retrouver un niveau de portefeuille équivalent à la situation prévalant lors du rachat de la structure en 2019. Le portefeuille a en effet atteint un point bas en 2023 (9,7 millions € contre 12,3 millions € fin 2022) soit un niveau d'activité insuffisant pour conserver une rentabilité minimale face aux risques de change inhérents à l'activité ou aux difficultés potentielles de certains partenaires. SOLUTI enregistre ainsi une perte après impôts de 301 000 € pour l'année 2023.

Dans ce contexte, un des enjeux majeurs pour SOLUTI, étant donné sa position de faïtière, est de trouver suffisamment de ressources à un coût acceptable pour couvrir les coûts du financement et de l'accompagnement fournis aux petites IMF coopératives et OP/PME agricoles et atteindre les objectifs sociaux et environnementaux conformément à la stratégie définie avec la SIDI. Le chantier d'intégration entamé avec SOLUTI au niveau de la stratégie, des approches et méthodes de travail au plan opérationnel s'inscrit dans une stratégie globale de réorganisation de la SIDI cherchant à valoriser certaines implantations régionales pour continuer à développer son activité tout en répondant aux besoins de proximité avec les

partenaires et aux opportunités de financement. Ceci doit également permettre de limiter l'empreinte carbone de la SIDI en réduisant le nombre de missions sur le terrain depuis Paris.

L'intégration des orientations et process et le développement des relations de groupe permettra à la SIDI de progressivement transférer à SOLUTI son portefeuille de prêts dans la région (Ouganda, Tanzanie et Rwanda). La SIDI conserve en revanche le suivi des prises de participations (Centenary Bank/Ouganda, Ugafode/Ouganda, Akiba/Tanzanie).

Consolidation du portefeuille SIDI - SOLUTI.

Fin 2023, SOLUTI finance 30 partenaires dont 26 IMF pour un portefeuille de 9,7MEUR. Le portefeuille est majoritairement concentré en Ouganda, puis en Tanzanie et enfin au Kenya.

	déc-19	déc-20	déc-21	déc-22	déc-23	
Portefeuille consolidé SIDI SOLUTI	42 072 455	41 545 404	42 293 051	49 895 293	45 251 149	-9%
SIDI (hors investissement dans soluti)	28 224 863	30 160 855	28 147 974	36 766 850	35 581 884	-3%
SOLUTI	13 847 592	11 384 549	14 145 076	13 128 443	9 669 265	-26%
% SIDI	67,1%	72,6%	66,6%	73,7%	78,6%	7%
% SOLUTI	32,9%	27,4%	33,4%	26,3%	21,4%	-19%

Le portefeuille consolidé SIDI –SOLUTI (retraité de l'investissement SIDI dans SOLUTI) s'élève à 45,2 MEUR investis auprès de 96 partenaires. (voir Annexe 3).

En 2021 la SIDI avait apporté une garantie sur le prêt en impayé de SOLUTI à l'IMF tanzanienne YETU dont la SIDI est actionnaire et qui avait été mise sous administration provisoire fin 2022. SOLUTI va finalement être compensé de l'essentiel du principal de sa créance mais pas des intérêts courus. Une partie des sommes non perçues seront couvertes par la garantie SIDI (45KEUR sur la garantie initiale de 396KEUR octroyée par la SIDI).

VII. Clôture de FEFISOL et déploiement de FEFISOL II

Le Fonds Européen de Financement Solidaire pour l'Afrique (FEFISOL), avait été conçu pour une période de 10 ans et est entré en phase de liquidation en juillet 2021 comme prévu par le pacte d'actionnaire. La SIDI a été désignée liquidateur du fonds (accord de la CSSF du 8 juillet 2021) et produit un reporting régulier à la CSSF et aux investisseurs sur l'avancée de la cession des actifs.

Au 31.12.2022 tous les actifs avaient été cédés dont certains à la SIDI. C'était le cas notamment des parts détenues par FEFISOL dans Ugafode en Ouganda et Akiba en Tanzanie. La SIDI avait également repris les encours de prêt de l'IMF Kixicredito en Angola dont les remboursements étaient bloqués pour des raisons de contrôle des changes et d'interdiction de sorties de devises du pays. La SIDI recouvre progressivement cet encours dans le cadre d'un Intercreditor Agreement signé avec les autres créanciers.

La clôture définitive de FEFISOL n'avait pourtant pas pu être formalisée en 2022 compte tenu de démarches administratives pour la validation du transfert des actions de Ugafode entre FEFISOL et la SIDI auprès des autorités fiscales ougandaïses. La SIDI en tant que liquidateur avait néanmoins décidé d'effectuer une troisième distribution aux actionnaires de FEFISOL en janvier 2023 pour réduire la trésorerie.

Les formalités avec les autorités ougandaïses ont été finalisées en septembre 2023 avec la réception du « taxe clearance » (reçu fiscal). L'Assemblée Générale de clôture du Fonds a ainsi pu se tenir en Février 2024 suite à laquelle une dernière distribution a été réalisée. En tout, les investisseurs de FEFISOL auront perçu 105,7% de leur investissement initial (234KEUR de plus-value pour la SIDI).

Parallèlement le fonds FEFISOL II a poursuivi son déploiement en 2023.

Pour rappel la stratégie d'investissement de FEFISOL II est très proche à celle de FEFISOL : un fonds 100% Afrique, ciblant les Institutions de Microfinance (IMFs) et les Entités Agricoles (EAs), avec une priorité donnée au monde rural et aux pratiques agricoles durables. La plupart des dossiers apportés au Fonds sont désormais des co-investissements avec l'un des deux Fondateurs (SIDI et Alterfin).

FEFISOL II avait été lancé en Juin 2022 avec un premier Closing de 22,5MEUR. Un 2^{ème} Closing a été réalisé avec succès en Décembre 2023 et a permis au Fond de monter à 25,5MEUR grâce à l'entrée de deux nouveaux investisseurs - le groupe Caisse des Dépôts (1,3MEUR dont 375KEUR de transfert d'actions détenues par la SIDI pour le compte de la CDC) et la Belgian Raiffeisen Foundation (1,5MEUR) - et grâce à une augmentation de la participation de la Banque Alternative Suisse (500KEUR).

Une autre étape importante a marqué la fin d'année 2023 pour FEFISOL II, avec la signature de deux partenariats stratégiques conclus avec U.S. International Development Finance Corporation (DFC) et le programme Aceli Africa. Ces mécanismes permettront au fonds de réduire significativement les risques sur son portefeuille et d'augmenter son impact en Afrique. Des négociations avec USAID sont par ailleurs en cours de finalisation pour la couverture du risque de change.

La Facilité d'Assistance Technique de FEFISOL II a également été lancée avec 1,35 Millions d'EUR engagés de la part de deux investisseurs BIO et PROPARCO. La Facilité d'AT permettra d'accompagner les partenaires financés par le fonds, afin de consolider les organisations, les systèmes, la performance sociale et environnementale ainsi que les pratiques agricoles durables. Des négociations avec DFC sont en cours pour abonder cette Facilité d'AT en 2024.

Depuis le lancement du fonds, 24,5 M€ ont déjà été investis auprès de 30 partenaires dans 14 pays (Côte d'Ivoire, RDC, Burkina Faso, Kenya, Mali, Maroc, Rwanda, Sierra Leone, Zambie, Togo, Tanzanie, Madagascar, Sénégal, Tunisie).

Portefeuille consolidé SIDI – SOLUTI – FEFISOL

Au 31.12.2023 le portefeuille de FEFISOL II atteint 17,6MEUR avec 24 partenaires dans 12 pays dont 6MEUR apportés et suivis par la SIDI (10 partenaires).

Retraité de l'investissement SIDI dans FEFISOL (4,5MEUR), le consolidé des portefeuilles ne représente pour l'instant qu'un effet de levier limité pour la SIDI mais qui devrait atteindre progressivement la moitié de la taille du fonds soit environ 12MEUR.

En intégrant les PF de SOLUTI et de SIDI, le portefeuille global consolidé de la SIDI s'élève à 46,8MEUR à fin 2023.

	déc-19	déc-20	déc-21	déc-22	déc-23	Δ%
Portefeuille consolidé SIDI SOLUTI FEFISOL	42 072 455	41 545 404	42 293 051	49 895 293	46 868 136	-6%
SIDI (hors investissement dans soluti & FEFISOL)	15 998 194	22 190 480	28 147 974	33 332 680	31 081 884	-7%
SOLUTI	13 847 592	11 384 549	14 145 076	13 128 443	9 669 265	-26%
FEFISOL (dossiers apportés par SIDI)	12 226 669	7 970 374	-	3 434 170	6 116 986	78%
% SIDI	38,0%	53,4%	66,6%	66,8%	66,3%	-1%
% SOLUTI	32,9%	27,4%	33,4%	26,3%	20,6%	-22%
% FEFISOL	29,1%	19,2%	0,0%	6,9%	13,1%	90%

Prestations réalisées par la SIDI pour FEFISOL II

SIDI touche une « Coordination fee » de 96KEUR par an pour les deux premières années et de 0,28% du total actif ensuite.

Les prestations de conseil FEFISOL II sont de 3.000EUR par Due diligence présentée au CI (au prorata du cofinancement respectif SIDI/FEFISOL), 1,7% de l'encours moyen de portefeuille Microfinance et 2% de l'encours moyen avec les Entités agricoles.

VIII Prise de majorité au capital de Inpulse IM

INPULSE Investment Managers est une société de gestion belge, structurée sous forme coopérative, qui avait été créée en 1985 pour fournir des services financiers et techniques à ses membres et soutenir la création de petites et moyennes entreprises en Europe.

Inpulse opère sous la supervision du régulateur belge FSMA (the Belgian Financial Services and Markets Authority) et a obtenu, en Mars 2020, sa licence complète incluant le passeport européen ouvrant la possibilité de gérer et de commercialiser des fonds dans toute l'Europe.

En 2015 le Crédit Coopératif avait pris la majorité au capital de cette société pour mettre en œuvre sa stratégie d'investissement en microfinance à l'international.

En 2021, dans le cadre de la structuration du fonds FEFISOL II, pour lequel elle avait besoin de faire appel à une société de gestion régulée, la SIDI avait racheté 35,4% du capital social d'Inpulse.

En Octobre 2023 la SIDI a finalement pris la majorité au capital par le rachat partiel des parts du Crédit Coopératif. Le Crédit coopératif reste au capital de Inpulse comme minoritaire aux côtés de la SIDI dans le but de consolider et d'accompagner la société dans le développement de ses activités. Suite à la prise de contrôle le CA de la société a été recomposé avec 5 sièges pour la SIDI, 2 sièges pour le Crédit Coopératif et deux membres indépendants.

Par cette opération la SIDI a acquis une société de gestion bien positionnée dans le secteur de l'impact, disposant d'un agrément AIFM et qui va lui permettre de continuer à innover socialement en partenariat avec d'autres investisseurs du secteur.

Outre le Fonds FEFISOL II Inpulse gère actuellement plusieurs fonds pour le financement de l'économie sociale et solidaire en Europe et dans les pays du Sud :

- COOPEST, Fonds de dette dédié au financement des coopératives financières (IMF) d'Europe de l'Est, lancé en 2007, géré en partenariat avec la TISE (Institution financière polonaise), le premier fonds social destiné aux pays de l'Europe de l'Est après la chute du Mur de Berlin. COOPEST finance aussi les partenaires SIDI de cette région.
- COOPMED : Fonds de dette dédié au financement des coopératives financières du Bassin méditerranéen lancé en 2016. La SIDI est actionnaire de COOPMED depuis 2018 et membre du CA. Plus de la moitié des clients de COOPMED, sont communs avec SIDI et/ou FEFISOL : ACAD Finance et ASALA en Palestine, Attadamoune, Alkarama et Inmaa au Maroc, Al Majmoua au Liban. Malheureusement COOPMED a subi de plein fouet la crise au Liban en 2020 puis en Palestine et a dû rentrer en période de liquidation extinctive.
- HELENOS : Fonds de capital-risque créé fin 2018 avec l'ADIE pour le financement de la microfinance et de l'entrepreneuriat social en Europe. Le fonds a investi dans plus de 15 entités au Danemark, en Roumanie, au Kosovo en Moldavie, en Pologne, en Lituanie, en Albanie et en Espagne.
- IMPAKTEU : Fonds de dette créé en 2022 pour le financement de l'entrepreneuriat social en Europe avec une partie du portefeuille dédiée à l'ESS en Belgique.

Inpulse gère également plusieurs enveloppes d'Assistance Technique pour le compte de ces différents Fonds.

IX. Présentation des comptes 2023 de SIDI SCA

Voir le Compte de résultat détaillé en annexe 4

Analyse du résultat d'exploitation

Chiffre d'affaires - Partenaires

Le chiffre d'affaires partenaires est constitué de prestations et de missions d'assistance technique et d'appui/conseil et formations réalisées sur le terrain dans les différents pays d'intervention au profit des partenaires locaux de la SIDI. Elles sont menées auprès des partenaires tant par l'équipe opérationnelle (permanents) que des consultants rémunérés et bénévoles. Les ressources mobilisées sont consacrées à la couverture des coûts de ces prestations.

Le chiffre d'affaires 2023 de la SIDI s'élève à 1 246 774 € en baisse de 21 % par rapport à 2022.

Les recettes proviennent essentiellement du CCFD-Terre Solidaire (750 000 €) à travers la facturation des missions d'accompagnement réalisées auprès des partenaires.

La SIDI gère également des enveloppes de subventions pour l'assistance technique mises à dispositions par des bailleurs institutionnels français et internationaux qui ont représentées 283 194 € en 2023, dont 80 164 € dans le cadre de la Facilité d'AT FEFISOL, 88 819 € au titre du projet FIFAD financé par l'AFD et 105 060 € octroyés par le projet SSNUP (coopération Suisse et Luxembourgeoise).

La SIDI est également rémunérée dans le cadre du conseil apporté au Fond FEFISOL (213 580 € de prestations en 2023), pour la coordination du portefeuille, l'origination et le suivi du portefeuille.

La baisse du Chiffre d'affaires fait suite à la diminution de la contribution du CCFD Terre-solidaire, à la clôture du projet FIFAD qui ne sera pas renouvelé et à la phase de transition entre la facilité AT FEFISOL I et FEFISOL II.

	2022	2023	Evol. n/n-1
Prestations CCFD	800 000	750 000	-6%
Prestations autres (dont FEFISOL)	156 389	213 580	37%
Cofinancements	616 904	283 194	-54%
Total CA	1 573 293	1 246 774	-21%

Répartition des différents programmes de cofinancements

Projet FIFAD

Pays	Organisation partenaire	Montants	transferts
Burundi	SOCOPA	10 271	4 767
Mali	AOPP	66 117	66 117
	Coordination	12 431	
Totaux		88 819	70 884

Les sommes engagées dans le cadre du projet FIFAD représentent un montant de 88 819€, dont 70 884 € de transferts aux partenaires.

Projet SSNUP

Pays	Organisation partenaire	Montants	Dont transferts
Madagascar	VAHATRA	12 075	
Madagascar	UCLS	9 727	
Burkina Faso	BIOPROTECT	8 722	
Maroc	ATTADAMOUNE	26 850	
Sierra Leone	SMT	34 986	37
Tanzanie	BIOTAN	12 700	5 500
Totaux		105 060	5 537

Les sommes engagées dans le cadre du projet SSNUP représentent un montant de 105 060 €, dont 5 537 € de transferts aux partenaires

Assistance technique FEFISOL II

Clients FEFISOL	Financiers	Montants engagés en 2023
Appui aux partenaires	Agence BIO	48 553
Appui aux partenaires	PROPARCO - FISEA	14 604
Appui aux partenaires	Contributions locales	17 009
Total cofinancements AT FEFISOL		80 165

Les sommes payées aux prestataires d'assistance technique en 2023 représentent un montant de 80 165 € dans le cadre de l'AT FEFISOL.

Projet Liban Tarik Akhdar

En 2023 a démarré un nouveau programme au Liban financé par l'ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Économique) qui a conduit à la réalisation d'une prestation représentant un montant de 9 150 €.

Autres produits

Les autres produits sont composés des produits d'exploitation liés au portefeuille (commissions, jetons présence...) pour 146KEUR, des reprises de provisions pour 87KEUR, des refacturations de charges pour 2 723€ et des autres produits d'exploitations pour 63 438 €.

La ligne « autres produits d'exploitations » comprend 53.359€ de frais administratifs perçus dans le cadre de la mise en œuvre des projets/facilités d'assistance technique la SIDI au prorata du montant des activités financées dans l'année:

- 12 127 € financé par l'ADA dans le cadre du programme SSNUP
- 35 000 € financé par l'AFD dans le cadre du programme FIFAD
- 6 232€ financé par l'agence BIO et l'AFD dans le cadre de la facilité FEFISOL 2

Cette ligne inclut également la contribution CCFD-Terre Solidaire au financement l'organisation de l'évènement des 40 ans de la SIDI pour un montant de 10 000€.

Le total des autres produits s'élève donc à 299 521 € en baisse de 31% sur l'année s'expliquant principalement par des produits additionnels en 2022 liés au remboursement des frais de structuration de FEFISOL II pour un montant de 180 000 €.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation se décomposent en deux catégories : d'une part les charges dédiées aux opérations sur le terrain, c'est à dire l'ensemble des frais liés à la mission d'accompagnement des partenaires (appui/conseil et réflexions thématiques et transversales) et à la participation à la gouvernance et d'autre part, les charges de siège qui couvrent les frais liés à la vie de la chaîne de solidarité pour le financement au Nord, soit communication, frais de fonctionnement et ressources humaines autres que celles affectées aux opérations, cf. annexe 9.

en EURO	2022	2023	Evol. % r/n
Charges opérations	2 478 587	2 082 978	-16%
Charges siège	1 386 519	1 423 172	3%
Total Charges	3 865 106	3 506 150	-9%

Les charges d'exploitation baissent de 9% avec une baisse plus significative au niveau des charges opérationnelles (-16%) tandis que celles du siège restent relativement stables (+3%).

La baisse des charges opérationnelles s'explique essentiellement par la réduction des activités dans le cadre des programmes d'assistance techniques (voir section précédente) qui a entraîné une baisse à la fois des transferts à projet direct aux partenaires et des prestations d'AT.

Cette baisse résulte également de la diminution des prestations externes qui avait été importante en 2022 à la fois pour assurer la participation à la gouvernance des structures ou la SIDI est actionnaire et certaines missions d'appui aux partenaires directement financées par la SIDI, et également au niveau siège : cabinets d'avocats pour des études juridique, opinions légales, contractualisation, recouvrement de prêts, honoraires pour la structuration de FEFISOL II....

en EURO	2022	2023	Evol. % r/n
Frais de personnel	2 105 004	2 181 677	4%
Frais de missions suivi/accompagnement	207 383	204 919	-1%
Prestations externes	434 807	226 073	-48%
Charges & transferts à projets liées aux cofinancements	463 152	206 937	-55%
Charges liées à la Facilité Assistance Technique FEFISOL	147 020	87 218	-41%
Autres charges d'exploitation	232 662	359 317	54%
Taxes et versements assimilés	162 710	192 912	19%
Dotations aux amortissements	19 697	13 649	-31%
Dotations aux provisions d'exploitation	92 671	33 448	-64%
Total charges d'exploitation	3 865 106	3 506 150	-9%

La masse salariale a augmenté de 4% en 2023 mais a été légèrement inférieure au budget (-3%). Cette augmentation s'explique par des augmentations de salaires de 4,5 % qui ont été réalisées en grande partie afin de compenser l'inflation. Au 31/12/2023, le personnel SIDI est constitué de 25 personnes en effectif moyen annuel, stable par rapport à 2022.

Les autres charges de gestion augmentent de 54% sur l'exercice et se justifient par la mise en place d'une garantie risque politique en Ouganda, par des frais de commissions élevés sur le rapatriement de la trésorerie FCFA logée au Niger et enfin par l'organisation de l'événements des 40 ans de la SIDI.

Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation 2023 est négatif de - 1 959 855 € en augmentation par rapport à 2022 (-1 860 548 €), et s'explique par la baisse des prestations du CCFD-Terre-Solidaire et des enveloppes d'AT.

	2022	2023	Evol n/n-1
Produits d'exploitation	2 004 558	1 546 295	-23%
Charges liées aux opérations	- 2 478 587	- 2 082 978	-16%
Charges de siège	- 1 386 519	- 1 423 172	3%
Résultat d'exploitation	-1 860 548	-1 959 855	5%

Analyse du résultat financier

Produits financiers

Les flux des revenus bruts de portefeuille (Dividendes, intérêts sur prêts, gains de change sur le portefeuille) s'élèvent à 2 903 020 € et 2 672 341 € net des pertes de change sur le portefeuille (respectivement 3 017 991 € et 2 959 502 € en 2022). Malgré une croissance des produits bruts, le portefeuille net a connu une baisse de 10 % par rapport à 2022 s'expliquant principalement par l'effet de change.

La croissance des dividendes a été conforme aux prévisions (+4%) mais portée essentiellement par l'augmentation des dividendes de Centenary.

en EURO	2022	2023	Evol n/n-1
Dividendes	1 674 756	1 737 018	4%
Intérêts sur prêts	1 069 972	1 086 462	2%
Gains de change	273 245	79 540	-71%
Revenus bruts de portefeuille	3 017 972	2 903 020	-4%

En 2023, les reprises de provision sont significatives par rapport à 2022. Elles représentent un montant de 741 310 € comme suit :

- Reprises sur l'activité du portefeuille hors champ du FID :
 - o 51 689 € pour couvrir le risque sur la participation dans SEFEA,
 - o 102 060 € pour couvrir le risque sur la participation dans KAMPANI,
- Autres reprises de provisions
 - o 396 171 € de pour couvrir la prise en charge par la SIDI du risque YETU en Tanzanie dans les comptes de SOLUTI
 - o 191 390 € pour couvrir la moins-value sur les titres de placements

Dans un contexte de reprise économique, l'année 2023 a généré 191 844 € de revenus financiers de placement contre 3 962 € en 2022 qui proviennent principalement des revenus des comptes titres.

en EURO	2022	2023	Evol n/n-1
Revenus du portefeuille de prêts - Intérêts bruts	1 069 972	1 086 462	2%
Revenus des prises de participation - Dividendes	1 674 756	1 737 018	4%
Revenus des placements (dont FID)	3 962	191 844	4742%
Gains de change réalisés	273 264	79 562	-71%
Gains de changes latents	24 863	14 847	-40%
Reprise de provisions sur la portefeuille (FID-SIDI)	7 743	-	-100%
Reprise de provisions sur la portefeuille (HORS FID)	-	153 749	100%
Reprise de provisions autres	12 665	587 561	4539%
Total produits financiers	3 067 224	3 851 043	26%

Charges financières

Les pertes de change sur l'exercice 2023 s'élèvent à 529 833 € contre 94 926 € en 2022, et sont réparties comme suit :

- 167 589 € de pertes de change réalisées sur les opérations de rapatriement des fonds logés au Niger sur le compte Ecobank,
- 131 565 € de perte de change latente sur les comptes bancaires en devises,
- 230 679 € de perte de change réalisées sur les opérations d'investissement et de prêts

La SIDI enregistre en 2023 des provisions pour un montant total de 1 347 976 € (cf annexe 5).

Pour mémoire, les provisions sur l'activité de portefeuille sud (hors fonds) sont imputables sur le Fonds d'Incitation et de Développement – FID. L'évolution significative des risques a conduit à un niveau de provisions supérieur aux capacités du FID. Par conséquent, en plus des 88KEUR de provisions comptabilisées dans l'année au titre de la quote part dans le FID la SIDI a été tenue de provisionner les risques non couverts par le FID sur ses fonds propres pour un montant de 821 276 € qui se répartissent comme suit:

- Écart de conversion : 373 708 €
- Participations : 300 220 €
- Prêts : 147 348 €

La SIDI a également constaté des provisions pour les investissements ne rentrant pas dans le champ de la convention FID : 13 069 € de dotation complémentaire pour la prise de participation COOPMED et 100 000 € pour la garantie DAMAN.

Il a été également décidé de passer une provision supplémentaire cette année pour couvrir le risque de non-convertibilité du Franc CFA vis-à-vis de l'EUR dans le Sahel : 323 092 EUR.

Pour l'exercice 2023, des radiations pour pertes de portefeuille imputées sur le FID sont de 876 501 € dont 108 833 € pris en charge par la SIDI au titre de sa quote-part dans le FID (prêt AL MAJMOUA / Liban).

en EURO	2022	2023	Evol° n/n-1
Intérêts sur emprunts	72 692	132 154	82%
Pertes de changes réalisées	58 941	398 268	576%
Pertes de changes latentes	35 985	131 565	266%
Pertes liés au portefeuille (radiations...)	50 707	108 833	115%
Pertes cession valeur mobilière de placement	4 008	7 098	77%
Dotation provisions portefeuille (FID-SIDI)	94 872	88 351	-7%
Dotation provision portefeuille (HORS FID)	217 943	1 257 437	477%
Dotation provision autres	227 443	2 188	-99%
Autres charges financières	-	44 786	-100%
Total charges financières	762 591	2 170 680	185%

En conclusion, le résultat financier reste positif en 2023 à 1 680 363 € mais en nette réduction par rapport à 2022 (2 304 634€).

Analyse du résultat exceptionnel

	2022	2023	Evol° n/n-1
Produits exceptionnels	129 760	664 149	412%
Charges exceptionnelles	97 392	252 111	159%
Résultat exceptionnel	32 369	412 038	1173%

Commentaires sur les produits et charges exceptionnels

Le résultat exceptionnel est constitué de deux opérations :

- 252.000 € de transfert d'actions de FEFISOL II à la CDC (opération neutre sur le résultat exceptionnel)
- 110 964 € de plus-values dans le cadre de la poursuite de la liquidation de FEFISOL I,
- 300 794 € de recouvrement du prêt KIXICREDITO (Angola), actif cédé à la SIDI par FEFISOL dans le cadre de la liquidation du Fonds.

Résultat net de l'exercice 2023

La SIDI dégage un **résultat net positif de 132 547 €** sur son exercice 2023 ce qui confirme que malgré la croissance du niveau de risque sur le portefeuille le modèle économique de la SIDI s'avère stable et lui permet de mener sereinement sa mission d'investissement solidaire dans la durée, y compris dans des zones et auprès de partenaires les plus fragiles.

Il est toutefois important de noter que cette année le résultat est porté en grande partie par le résultat exceptionnel. En effet le résultat courant s'élève à - 279 492 € s'expliquant notamment par des éléments conjoncturels défavorables (529 833 € de perte de change et d'importantes provisions hors FID soit un montant net d'accroissement du risque de 1 103 687 €).

Présentation des comptes de bilan

Voir le Bilan détaillé en annexe 6

En Euros	2022	2023	Evol° n/n-1
EMPLOIS			
<u>Emplois stables</u>			
Immobilisations incorporelles	2 002	642	-68%
Immobilisations corporelles	24 847	28 177	13%
Immobilisations financières			
- Participations	24 697 091	24 382 625	-1%
- Placements FID à L.T.	5 088 055	5 199 049	2%
- Prêts	16 326 192	14 081 183	-14%
- Autres immobilisations	100 000	0	-100%
- Intérêts courus sur prêts	69 266	35 793	-48%
Total Emplois stables	46 307 453	43 727 470	-6%
<u>Valeurs d'exploitation</u>			
Clients	107 637	66 314	-
Cofinancements	373 986	150 629	-60%
Avances sur portefeuille	459 502	429 194	-7%
Produits à recevoir	2 238	65 492	2827%
Autres créances	58 741	87 254	49%
Charges constatées d'avance	7 562	19 614	159%
Ecart de conversion Actif	0	373 708	100%
Sous-total Valeurs d'exploitation	1 009 667	1 192 204	18%
<u>Liquidités</u>			
Valeurs mobilières de placement	3 300 315	5 484 592	66%
Disponibilités	7 760 022	4 388 842	-43%
Caisses	806	1 784	121%
Sous-total Liquidités	11 061 142	9 875 218	-11%
TOTAL DES EMPLOIS	58 378 262	54 794 891	-6%

Commentaires sur les emplois :

- Les immobilisations financières ont baissé de 6% par rapport à 2022 suite à la baisse de l'encours des prêts,
 - o Les participations sont comptabilisées nettes des dépréciations (pertes/gains de change et baisse de la valeur comptable)
 - o Les prêts accordés en monnaies étrangères sont comptabilisés net du risque de change à la date de clôture de l'exercice et du risque de contrepartie.
- La ligne Cofinancement s'élevant à 150 629 € correspond aux soldes à recevoir de l'ONG ADA pour le projet SSNUP et de la Société belge d'investissement pour les pays en développement (BIO) pour le financement de l'assistance technique en faveur des bénéficiaires de FEFISOL II.
- Les avances sur le portefeuille concernent BanCodesarollo (Equateur) pour un montant de 393 489 € et Phitrust Asia pour 35 704 €,
- L'écart de conversion actif pour un montant de 373 708 € correspond à la perte de change latente sur le portefeuille de prêts qui est à la fois déduite du portefeuille au niveau des immobilisation financières et comptabilisée à l'actif (au niveau des provisions pour risque de perte de change qui impacte le résultat de l'exercice).

- Le niveau des disponibilités a diminué de 11 % par rapport à 2022 en lien avec la croissance de l'activité de la SIDI. Il faut toutefois noter que le niveau des valeurs mobilières de placement a augmenté de 66% traduisant une stratégie de gestion financière visant à optimiser le rendement des liquidités.

En Euros	2022	2023	Evol. 2023/2022
RESSOURCES			%
Ressources stables			
Capital	34 611 160	34 362 640	-0,72%
Réserves :			
- Réserve légale	3 311 483	3 335 306	1%
- Réserve statutaire fonds devpt Esus	2 589 999	3 037 866	-
- Autres réserves dédiées au PF	768 440	768 440	0%
Report à nouveau	-	-	
Résultat de l'exercice	476 454	132 547	-72%
Dettes à long terme			
Actionnaires (comptes courants d'associés)	35 464	5 988	-83%
Actionnaire – SIDI GESTION	10 000	14 765	48%
CCA - FID	5 420 308	4 652 639	-14%
CCA - Personnes physiques	8 449	21 097	150%
CCA - Personnes morales	1 383 058	986 929	-29%
Total Ressources stables à L.T.	6 857 279	5 681 417	-17%
Ressources stables d'exploitation			
Provisions pour risques	508 550	794 949	56%
Autres provisions	273 458	219 550	-20%
Total Ressources stables d'exploitation	782 008	1 014 499	30%
Dettes courantes			
Fournisseurs d'exploitation	189 513	76 728	-60%
Dettes fiscales et sociales	443 765	446 926	1%
Dettes diverses d'exploitation	106 558	98 032	-8%
Investissements engagés à réaliser	3 231 878	550 000	-83%
Produits constatés d'avance	1 022 690	1 115 341	9%
Sous-total Dettes d'exploitation	4 994 403	2 287 026	-54%
Financements à court terme			
Billets à ordre (BAO) pour acquisition sicav Solidarité	3 364 708	2 683 770	-20%
Emprunt participatif	9 730		-100%
Ligne de crédit	612 598	1 491 381	143%
Sous-total Ressources à court terme	3 987 036	4 175 151	5%
TOTAL DES RESSOURCES	158 378 262	154 794 891	-3%

Commentaires sur les ressources

Concernant le profil des ressources de la SIDI en 2023, on notera les faits suivants :

- Le capital, variable depuis le changement de statut de la SIDI en 2013, a connu une baisse de 0.7% suite à la sortie de la CDC et une baisse des actions détenues par les personnes physiques.
- Depuis l'exercice 2019, la SIDI participe au FID pour un montant de 768 440 €,
- Le CCA (*) -FID a diminué de 14% suite à l'imputation des pertes sur le portefeuille,

- Le CCA-Personnes Physiques est constitué du reliquat à recevoir par les contributeurs de FEFISOL suite à la liquidation du fonds,
- LE CCA- Personnes Morales a baissé de 29 % par rapport à 2022 suite au remboursement à la CDC de l'avance en compte courant dédiée à FEFISOL I.
- Les provisions pour risque comprennent 323 092 € de provisions pour couvrir le risque de non-convertibilité du Franc CFA vis-à-vis de l'EUR dans le Sahel, 373 708 € de provisions pour le risque de change latent sur le portefeuille de prêts, 98 149 € de provision pour couvrir le risque sur les comptes bancaires domiciliés à l'étranger et 219 550 € pour couvrir les obligations liées aux régimes de retraite des employés.
- Les investissements engagés à réaliser représentant un montant de 550 000 €, correspondent au solde des actions souscrites non libérées à verser à FEFISOL II,
- Les produits constatés d'avance proviennent essentiellement des bailleurs de fonds pour :
 - o 297 793 € de BIO (Agence de développement belge) et 332 819 € de l'Agence Française de Développement (AFD) pour constituer le fonds d'Assistance Technique au profit des bénéficiaires de FEFISOL II,
 - o 110 793 € de AFD au profit du Programme FIFAD,
 - o 329 484 € de l'ADA au profit du programme SSNUP.
- En 2023, 2 billets à ordre ont été remboursés pour un montant de 650 000 €. Ces opérations sont réalisées dans le cadre des accès aux "Poches solidaires" de la SIDI agréée Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale (ESUS),
- La ligne de crédit Banca Etica a augmenté de 878 783 € à la suite d'une nouvelle demande de tirage en 2023.

(*) Le *compte courant d'associé* (CCA) est un compte qui permet à un actionnaire de mettre à la disposition de la SIDI des apports, pour un temps limité.

IX. Informations spécifiques

Par application de la loi, il est porté à la connaissance du Conseil de Surveillance les informations suivantes :

- Aucun dividende n'a été distribué au cours des trois derniers exercices.
- Les mentions concernant les détenteurs de capital visés par l'article 356-3 de la loi du 24 juillet 1966 sont les suivantes :

Principaux actionnaires	% capital ou droits de vote aux AG 31/12/2022	% capital ou droits de vote aux AG 31/12/2023
CCFD-Terre Solidaire	<10%	<10%
FPS MIROVA SOLIDAIRE	<10%	<10%
Epargne Solidarité Développement (représentation des actionnaires individuels)	> 33%	> 33%
Congrégation des Sœurs Auxiliatrices	<10%	<10%

En 2023, la rémunération brute des cadres dirigeants de la Société s'élève à 97,43 k€.

Annexes

Annexe 1 - Portefeuille SIDI au 31.12.2023

Pays	Partenaire local	Domaine	Région	Participations	Prêts	Garanties	Total	
Country	Local Partner			Equity Investments	Loans	Guarantees	Total et	
BURKINA FASO	ACEP BURKINA FASO	MICROFI	AF	1 349 367			1 349 367	2.9%
BURKINA FASO	BIOPROTECT SAS	CHVA	AF		63 412		63 412	0.1%
BURKINA FASO	PRODIA	MICROFI	AF		91 843		91 843	0.2%
BURKINA FASO	SINCO	CHVA	AF		34 486		34 486	0.1%
BURKINA FASO	SINERGI BURKINA FASO	MICROFI	AF	152 448			152 448	0.3%
BURKINA FASO	YIKRI	MICROFI	AF		198 184		198 184	0.4%
BURUNDI	ISHAKA MICROFINANCE	MICROFI	AF	43 842			43 842	0.1%
COTE D'IVOIRE	SCAM-COOP-CA	CHVA	AF		200 000		200 000	0.4%
COTE D'IVOIRE	ECOCAJOUI	CHVA	AF		712 000		712 000	1.5%
GUINEE	CRG	MICROFI	AF	171 576			171 576	0.4%
MADAGASCAR	UCIS	CHVA	AF		57 157		57 157	0.1%
MADAGASCAR	NUTRIZAZ	CHVA	AF	107 455			107 455	0.2%
MADAGASCAR	SIPEM	MICROFI	AF	272 927			272 927	0.6%
MADAGASCAR	VAHATRA	MICROFI	AF			180 881	180 881	0.4%
MALAWI	MICROLOAN FOUNDATION LTD	MICROFI	AF		165 621		165 621	0.4%
MAUJ	BMS SA	MICROFI	AF	552 469			552 469	1.2%
MAUJ	KAFO JIGINEW	MICROFI	AF		228 978		228 978	0.5%
MAUJ	NYESIG-SO	MICROFI	AF		300 000		300 000	0.6%
MAUJ	ZIRA CAPITAL	MICROFI	AF	152 449			152 449	0.3%
MOZAMBIQUE	IKURU	CHVA	AF	123 668			123 668	0.3%
NIGER	ACEP NIGER	MICROFI	AF	152 449	474 151		626 600	1.4%
NIGER	FOUN-NIYA	CHVA	AF		189 472		189 472	0.4%
NIGER	SINERGI NIGER	MICROFI	AF	125 770			125 770	0.3%
UGANDA	ANKOLE COFFEE	CHVA	AF		320 425		320 425	0.7%
UGANDA	CENTENARY BANK	MICROFI	AF	430 706			430 706	0.9%
UGANDA	KATERERA	CHVA	AF		128 420		128 420	0.3%
UGANDA	SEMULIKI	CHVA	AF		114 191		114 191	0.2%
UGANDA	UGAFODE	MICROFI	AF	986 180			986 180	2.1%
RDC	ALTECH	CHVA	AF		375 223		375 223	0.8%
RDC	COOPEC	MICROFI	AF		163 633		163 633	0.4%
RDC	OPNOR	CHVA	AF		169 063		169 063	0.4%
RDC	HEKIMA SA-CA	MICROFI	AF		595 911		595 911	1.3%
RDC	IKAWA KABUYA	CHVA	AF		16 757		16 757	0.0%
RDC	MULUNGANO	CHVA	AF		162 742		162 742	0.4%
RDC	PAIDEX	MICROFI	AF		185 104		185 104	0.4%
RWANDA	KOPAKAMA	CHVA	AF		148 025		148 025	0.3%
SENEGAL	LAM PAMECAS	MICROFI	AF		1 497 812		1 497 812	3.2%
SIERRA LEONE	LAPO Microfinance	MICROFI	AF		280 374		280 374	0.6%
SIERRA LEONE	SAHNE MICROFINANCE TRUST	MICROFI	AF		135 424		135 424	0.3%
STRATAF	FEFISOL2	MICROFI	AF	4 500 000			4 500 000	9.7%
STRATAFC	SOLUTI	MICROFI	AF	4 215 193	1 553 846	5 026 062	10 795 102	23.3%
TANZANIE	AKIBA	MICROFI	AF	164 971			164 971	0.4%
TANZANIE	BIOTAN GROUP LIMITED	CHVA	AF		400 000		400 000	0.9%
TANZANIE	MUCOBA	MICROFI	AF		31 558		31 558	0.1%
TANZANIE	YETU microfinance PLC	MICROFI	AF	435 800			435 800	0.9%
TOGO	ASSILASSIME	MICROFI	AF		60 980		60 980	0.1%
BOLIVIE	JIMPRO	MICROFI	AL		293 470		293 470	0.6%
BOLIVIE	SEMBRAR SARTAMI	MICROFI	AL	1 070 517	500 663		1 571 200	3.4%
COLOMBIE	CONFAMOS COLOMBIA SAS	MICROFI	AL		283 425		283 425	0.6%
EQUATEUR	BANCO CODESARROLLO	MICROFI	AL	1 392 925	363 489		1 756 414	3.9%
EQUATEUR	COPROBIOH	CHVA	AL		125 579		125 579	0.3%
NICARAGUA	FONDO DE DESARROLLO LOCAL	MICROFI	AL	1 247 324	452 366		1 699 690	3.7%
PEROU	CORP. DE PRODUCTORES CAFE PERU S A	CHVA	AL	841 195	463 607		1 304 802	2.8%
PEROU	CREDIFLORIDA	MICROFI	AL	244 980			244 980	0.5%
PEROU	FORTALECER	MICROFI	AL	469 458			469 458	1.0%
PEROU	COOPERATIVA AGRARIA NORANDINO LT	CHVA	AL		376 422		376 422	0.8%
PEROU	PROEMPRESA	MICROFI	AL	1 137 438			1 137 438	2.5%
STRATAC	SICSA	MICROFI	AL	799 447	457 112		1 256 559	2.7%
LAGOS	PC - DORIKHOURI DTMFI	MICROFI	AS	153 476			153 476	0.3%
STRATAS	PHITRUST ASIA PTE LTD	MICROFI	AS	99 427	35 704		135 132	0.3%
KOSOVO	KRK	MICROFI	EE	839 977	500 000		1 339 977	1.8%
MOLDAVIE	MICROINVEST	MICROFI	EE	187 062			187 062	0.4%
LIBAN	FAIR TRADE TOURISM LIMITED	CHVA	MENA	383 513			383 513	0.8%
MAROC	AL AMANA	MICROFI	MENA		840 000		840 000	1.8%
MAROC	ATTADAMOUNE	MICROFI	MENA		300 000		300 000	0.6%
PALESTINE	ACAD	MICROFI	MENA	384 532	457 531		841 863	1.8%
PALESTINE	DAMAN	MICROFI	MENA	4 497		100 000	104 497	0.2%
STRATBM	COOPMED	MICROFI	MENA	526 408			526 408	1.1%
TUNISIE	BENI GRHEB	CHVA	MENA	269 006	164 570		433 576	0.9%
TUNISIE	SNDA TAMWEEL	MICROFI	MENA	1 193 373			1 193 373	2.6%
TUNISIE	SOUTH ORGANIC	CHVA	MENA		300 000		300 000	
Sous total portefeuille : SUD				24 661 871	14 996 549	5 306 943	44 965 363	0.0%
BELGIQUE	ALTERFIN		NORD	95 225			95 225	0.2%
BELGIQUE	IMPULSE INVESTMENT MANAGEMENT		NORD	347 373			347 373	0.7%
CANADA	FISIQ		NORD		250 040		250 040	0.5%
DANEMARK	OIKOS		NORD	26 825			26 825	0.1%
ETATS-UNIS	MPX SOLUTIONS		NORD	225 573			225 573	0.5%
EUROPE	SEFEA		NORD	161 000			161 000	0.3%
FRANCE	ABC MICROFINANCE		NORD	49 999			49 999	0.1%
FRANCE	CREDIT COOPERATIF		NORD	1 418			1 418	0.0%
FRANCE	ENERCOOP		NORD	100			100	0.0%
FRANCE	LA NEEF		NORD	24 990			24 990	0.1%
ITALIE	BANCA ETICA		NORD	49 968			49 968	0.1%
PAYS-BAS	DIKOCREDIT		NORD	7 313			7 313	0.0%
STRATAF	KAMPANI		NORD	150 000			150 000	0.3%
Sous total portefeuille : NORD				1 132 543	250 040		1 382 583	
Total général				25 794 414	15 246 589	5 306 943	46 347 946	- 25/37 -

[illegible]

AMERIQUE LATINE	SICA	SICA	1 263 634	799 447	457 112	1 256 559	22 485	63 475	1 215 569	27 075
BOLIVIE	IMPRO	MICROFI	293 470	293 470	293 470	293 470	3 877		289 593	
BOLIVIE	SEMIERAR SARTAM	MICROFI	500 883	500 883	500 883	500 883	2 945	535 259	1 032 996	
COLOMBIE	CONFIANCO	MICROFI	283 425	283 425	283 425	283 425	14 145		297 570	283 425
EQUATEUR	BANCO CODESARROLLO	MICROFI	1 714 883	1 393 925	393 489	1 786 414	18 775		1 805 180	71 531
EQUATEUR	COPROBICH	CHVA	48 651		125 579	125 579	1 107	6 825	117 647	75 579
NICARAGUA	FONDO DE DESARROLLO LOCAL	MICROFI	1 699 690	1 247 224	452 966	1 699 690	123	386 738	1 311 074	
PEROU	COOPERATIVA AGRARIA NORANDINO LTDA	CHVA	1 022 704		376 422	376 422	4 326		372 096	646 382
PEROU	CORP DE PRODUCTORES CAFE PERUS A.C.	CHVA	1 332 982	841 195	463 607	1 304 802	11 118	452 489	420 596	28 180
PEROU	CREDITORIA	MICROFI	244 980	244 980		244 980		244 980		
PEROU	FORTALECER	MICROFI	469 458	469 458		469 458		234 729		
PEROU	PROEMPRESA	MICROFI	1 137 438	1 137 438		1 137 438		547 625	589 513	
ASIE	PHITRUST ASIA PTE LTD	MICROFI	99 427	99 427	35 704	135 112	410	74 570	60 151	35 704
LAOS	FC - DORIKHOMDITHAI	MICROFI	153 476	153 476		153 476			153 476	
ROSDOVO	RRK	MICROFI	1 839 977	339 977	500 000	839 977			839 977	1 000 000
MOLDAVIE	MICROINVEST	MICROFI	187 062	187 062		187 062			187 062	
LIBAN	AL MAJMOUA	MICROFI	876 501		876 501	876 501				876 501
LIBAN	FAIR TRADE TOURISM LIMITED	CHVA	383 513	383 513		383 513		383 513		
MAROC	ALAMANA	MICROFI	1 000 000		840 000	840 000			840 000	160 000
MAROC	ATTADAMOINE	MICROFI	100 000		300 000	300 000			300 000	200 000
MENA	COOPMED	MICROFI	526 408	526 408		526 408		526 408		
PALESTINE	ACAD	MICROFI	384 532	384 532	457 311	841 863	4 842		837 021	457 311
PALESTINE	DAMAN	MICROFI	104 497	4 497	100 000	104 497			104 497	
TUNISIE	BEN GHIEB	CHVA	269 005	269 005	164 570	432 576		269 005		11 085
TUNISIE	ENDA YAMMEEL	MICROFI	1 193 373	1 193 373		1 193 373			1 193 373	
TUNISIE	SOUTH ORGANIC	CHVA	84 792		300 000	300 000			300 000	215 209

ANGOLA	KIKICREDITO	KIKICREDITO	150 316							150 316
TOGO	GEBANIG	CHVA	500 000							500 000
BURKINA FASO	GEBANA	CHVA								
COLOMBIE	CENCOIC	CHVA								

Annexe 3 – Portefeuilles consolidés SIDI – SOLUTI - FEFISOL

	31/12/2023	31/12/2023	
	SIDI	SOLUTI	TOTAL SIDI & SOLUTI
TOTAL PORTEFEUILLE	45 375 906	1 123 623	46 500 000
Portefeuille Europe / Europe portfolio	1 389 623		1 389 623
TOTAL PORTEFEUILLE SUD (Indus Foncia) / TOTAL PORTFOLIO	44 986 283	1 123 623	46 110 000
INVT SIDI DANS FEFISOL AFRIQUE (Luxembourg)	4 500 000		4 500 000
INVT SIDI DANS COOPMED (Belgique)	526 408		526 408
INVT SIDI DANS SOLUTI AFRIQUE DE L'EST (Ouganda) in	10 795 102	10 795 102	
PARTENAIRES DIRECTS SUD / DIRECT INVESTMENTS IN	29 265 152	9 669 265	38 934 417
ENTITES AGRICOLES	6 812 208	178 155	6 990 362
INSTITUTIONS DE MICROFINANCE	22 353 644	9 491 111	31 844 755
AFRIQUE	12 903 944	9 669 265	22 573 209
AMERIQUE LATINE	10 549 438		10 549 438
ASIE	288 607		288 607
MENA	4 396 823		4 396 823
EUROPE EST	1 027 040		1 027 040
Nb pays en portefeuille	28	3	29
Nb partenaires fin de période	68	30	96

	31/12/2023	
	SIDI VIA FEFISOL	TOTAL SIDI & FEFISOL SOLUTI
TOTAL	1 616 906	45 883 134
		1 389 623
	4 500 000	
		526 408
TOTAL	6 116 906	44 952 104
	1 275 763	8 266 125
	4 841 224	36 685 979
	5 416 986	27 950 196
		10 549 438
		288 607
	700 000	5 096 823
		1 027 040
	8	30
	10	100

PAYS	23	23	23	23	23	23	23	23	23
ANGOLA	-	-	-	-	-	-	-	-	0%
BOLIVIE	1 864 670	-	-	1 864 670	5%	-	-	-	5%
BURUNDI	43 842	-	-	43 842	0%	-	-	-	0%
COLOMBIE	283 425	-	-	283 425	1%	-	-	-	1%
COTE D'IVOIRE	912 000	-	-	912 000	2%	-	-	-	2%
EQUATEUR	1 911 993	-	-	1 911 993	5%	-	-	-	5%
GUINEE	171 576	-	-	171 576	0%	-	-	-	0%
KENYA	-	1 693 277	-	1 693 277	4%	-	-	-	4%
KOSOVO	839 977	-	-	839 977	2%	-	-	-	2%
LAOS	153 476	-	-	153 476	0%	-	-	-	0%
LIBAN	383 513	-	-	383 513	1%	-	-	-	1%
MADAGASCAR	618 420	-	-	618 420	2%	-	-	-	2%
MALAWI	165 621	-	-	165 621	0%	-	-	-	0%
MAU	1 233 896	-	-	1 233 896	3%	-	-	-	3%
MAROC	1 140 000	-	-	1 140 000	3%	-	-	-	3%
MOLDAVIE	187 062	-	-	187 062	0%	-	-	-	0%
MOZAMBIQUE	123 688	-	-	123 688	0%	-	-	-	0%
NICARAGUA	1 699 690	-	-	1 699 690	4%	-	-	-	4%
NIGER	941 843	-	-	941 843	2%	-	-	-	2%
OUGANDA	1 979 922	6 443 797	-	8 423 719	22%	-	-	-	22%
PALESTINE	946 361	-	-	946 361	2%	-	-	-	2%
PEROU	3 533 101	-	-	3 533 101	9%	-	-	-	9%
RDC	1 668 432	-	-	1 668 432	4%	-	-	-	4%
RWANDA	148 025	-	-	148 025	0%	-	-	-	0%
SENEGAL	1 497 812	-	-	1 497 812	4%	-	-	-	4%
SIERRA LEONE	415 798	-	-	415 798	1%	-	-	-	1%
TANZANIE	1 032 328	1 532 191	-	2 564 520	7%	-	-	-	7%
TOGO	60 980	-	-	60 980	0%	-	-	-	0%
TUNISIE	1 926 949	-	-	1 926 949	5%	-	-	-	5%
ZAMBIE	-	-	-	-	0%	-	-	-	0%

PAYS	23	23	23	23	23	23	23	23	23
ANGOLA	-	-	-	-	-	-	-	-	0%
BOLIVIE	-	1 864 670	4%	2	-	-	-	-	4%
BURUNDI	-	43 842	0%	1	-	-	-	-	0%
COLOMBIE	-	283 425	1%	1	-	-	-	-	1%
COTE D'IVOIRE	150 000	1 062 000	2%	3	-	-	-	-	2%
EQUATEUR	-	1 911 993	4%	2	-	-	-	-	4%
GUINEE	-	171 576	0%	1	-	-	-	-	0%
KENYA	-	1 693 277	4%	4	-	-	-	-	4%
KOSOVO	-	839 977	2%	1	-	-	-	-	2%
LAOS	-	153 476	0%	1	-	-	-	-	0%
LIBAN	-	383 513	1%	1	-	-	-	-	1%
MADAGASCAR	850 000	1 468 420	3%	4	-	-	-	-	3%
MALAWI	-	165 621	0%	1	-	-	-	-	0%
MAU	-	1 233 896	3%	4	-	-	-	-	3%
MAROC	700 000	1 840 000	4%	2	-	-	-	-	4%
MOLDAVIE	-	187 062	0%	1	-	-	-	-	0%
MOZAMBIQUE	-	123 688	0%	1	-	-	-	-	0%
NICARAGUA	-	1 699 690	4%	1	-	-	-	-	4%
NIGER	-	941 843	2%	3	-	-	-	-	2%
OUGANDA	-	8 423 719	19%	27	-	-	-	-	19%
PALESTINE	-	946 361	2%	2	-	-	-	-	2%
PEROU	-	3 533 101	8%	5	-	-	-	-	8%
RDC	1 751 224	3 419 656	8%	8	-	-	-	-	8%
RWANDA	-	148 025	0%	1	-	-	-	-	0%
SENEGAL	1 000 000	2 497 812	6%	1	-	-	-	-	6%
SIERRA LEONE	-	415 798	1%	2	-	-	-	-	1%
TANZANIE	600 000	3 164 520	7%	6	-	-	-	-	7%
TOGO	300 000	360 980	1%	1	-	-	-	-	1%
TUNISIE	-	1 926 949	4%	3	-	-	-	-	4%
ZAMBIE	765 763	765 763	2%	2	-	-	-	-	2%

Annexe 4 - Compte de résultat, exercice 2023

En Euros	2023	2022
Prestation CCFD pour l'accompagnement des partenaires	750 000	800 000
Prestations autres (dont FEFSOL)	213 580	158 389
Cofinancements pour l'accompagnement des partenaires	203 029	463 152
Cofinancements Facilité Assistance Technique FEFSOL	80 124	153 752
Produits portefeuille (commissions, jetons présence...)	118 003	145 481
Refacturation de charges	2 723	88 443
Autres produits d'exploitation	63 438	159 425
Reprises de provisions d'exploitation	87 958	27 918
Total produits d'exploitation	1 548 295	2 004 558

Frais de personnel	218 167	210 500
Frais de missions sur l'accompagnement	204 919	207 383
Prestations externes	228 073	434 307
Charges & transferts à projets liés aux cofinancements	208 937	463 152
Charges liées à la Facilité Assistance Technique FEFSOL	87 218	117 020
Autres charges d'exploitation	359 317	232 682
Taxes et versements assimilés	182 912	182 710
Dotations aux amortissements	18 649	19 697
Dotations aux provisions d'exploitation	33 443	92 671
Total charges d'exploitation	3 508 150	3 865 108

RESULTAT D'EXPLOITATION		
Revenus du portefeuille de prêts (Intérêts brut)	1 088 462	1 089 972
Revenus des prises de participation (Dividendes)	173 701	167 759
Revenus des placements (dont FID)	19 184	3 962
Gains de change réalisés	79 562	273 264
Gains de change latents	11 847	24 863
Reprise de provisions sur la portefeuille (FID-SIDI)		7 723
Reprise de provisions sur la portefeuille (HORS FID)	153 749	
Reprise de provisions autres	587 581	12 665
Autres produits financiers		
Total produits financiers	3 851 043	3 087 221

Intérêts sur emprunts	132 154	72 892
Pertes de change réalisées	398 268	58 241
Pertes de change latentes	131 535	35 985
Pertes liées au portefeuille (radiations...)	108 833	50 707
Pertes cession valeur mobilière de placement	7 098	4 008
Dotations provisions portefeuille (FID-SIDI)	88 351	84 672
Dotations provision portefeuille (HORS FID)	123 717	207 923
Dotations provision autres	2 188	27 113
Autres charges financières	41 788	
Total charges financières	2 170 680	782 591
RESULTAT FINANCIER	1 680 363	2 304 634

Produits exceptionnels	684 149	129 760
Charges exceptionnelles	252 111	97 392

RESULTAT EXCEPTIONNEL	412 038	32 369
Impôts sur le résultat		
RESULTAT NET	132 547	476 454

Annexe 5 – Détail du résultat financier 2023

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023
Revenus des prêts (dont : courus au 31/12 reçus en n+1)	606 202	630 991	789 476	1 284 746	935 323
dont revenu des prêts brut	704 676	806 311	1 014 469	1 069 972	1 086 462
dont pertes de change	-120 207	-180 770	-281 788	-58 471	-230 679
dont gains de change	21 733	5 450	56 795	273 245	79 540
Revenus des prises de participation	876 940	1 149 483	1 229 404	1 674 756	1 737 018
TOTAL PRODUITS FINANCIERS DU PF NET DU FX	1 463 142	1 780 474	2 016 880	2 959 502	2 672 241
Intérêts financiers liés au portefeuille			26 800	0	0
Revenus des placements	46 385	5 994	-768	244	186 342
Gain de change hors PF	32 259	4 435	60 201	19	22
Autres produits financiers	4	0	0	0	0
Revenus financiers FID	259 099	97 208	69 419	3 718	5 503
Écritures inventaires – financier (reprises de provisions)	470 387	65 537	500 261	45 271	756 157
dont PF éligible au FID			151 640	7 743	0
dont PF hors FID (fonds et alliances Nord)	428 114	40 250	109 141		153 749
dont provision risque spécifique (Soluti/Yetu)					396 171
dont hors PF (valo meschaert + autres titres)	42 273	25 287	239 480	37 528	206 237
TOTAL AUTRES PRODUITS FINANCIERS	808 134	173 173	655 913	49 252	948 024
Intérêts financiers s/emprunts	50 103	72 481	50 978	72 692	132 154
Intérêts financiers liés au portefeuille		9 390	8 699	0	0
Perte de change hors PF	196	272	2 021	470	167 589
Frais de gestion et pertes cessions FID	53 830	24 213	6 676	4 008	7 098
Écritures inventaires – financier (inclus pertes et provisions)	608 900	579 367	901 401	626 950	1 633 160
dont PF éligible au FID	207 714	307 392	120 660	94 872	88 351
dont PF hors FID (fonds et alliances Nord)	40 250	211 873	244 592	217 943	113 068
dont PF complément FID perte de change					373 708
dont PF complément FID risque de contrepartie Sud					447 568
dont provision risque spécifique contextuel FCFA/Sahel			396 171		323 092
dont hors PF (valo meschaert + autres titres)	3 897	59 828	126 271	263 427	178 539
dont Pertes sur PF	357 038	273	13 706	50 707	108 833
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES	713 023	688 335	969 775	704 120	1 940 001
RESULTAT FINANCIER	1 578 248	1 265 312	1 705 018	2 304 634	1 680 363
Synthèse					
Produits du portefeuille (hors FID) / autres produits	1 463 142	1 780 474	2 016 880	2 959 502	2 672 241
Provisions (net)	-207 714	-307 392	-30 980	-87 129	-88 351
dont PF éligible au FID	-207 714	-307 392	30 980	-87 129	-88 351
dont PF non éligible au FID (fonds et alliances Nord)	387 864	-171 623	-135 451	-217 943	40 681
dont PF complément FID perte de change	0	0	0	0	-373 708
dont PF complément FID risque de contrepartie	0	0	0	0	-447 568
Sous total provisions portefeuille	180 150	-479 016	-104 471	-305 072	-868 946
dont provision risque spécifique (garantie YETU/réserve fx FCFA)	0	0	-396 171	0	73 079
dont provisions hors PF	38 376	-34 542	113 209	-225 899	27 697
RESULTAT FINANCIER	1 578 249	1 265 312	1 705 019	2 304 635	1 680 363

Annexe 6 - Bilan comptable, exercice 2023

ACTIF	BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	EXERCICE	EXERCICE	PASSIF	EXERCICE	EXERCICE
			au 31/12/2023	au 31/12/2022		au 31/12/2023	au 31/12/2022
ACTIF IMMOBILISE					CAPITAUX PROPRES		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					Capital	34 362 640	34 611 160
Logiciels	96 341	95 699	642	2 002	Réserves		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					Réserve légale	3 335 306	3 311 483
Installations, agencements	211 292	199 880	11 412	15 784	Réserve statutaire fonds devpt Esus	3 037 866	2 589 999
Matériel de bureau et informatique	114 767	98 002	16 765	9 063	Autres réserves dédiées aux risques du PF	768 440	768 440
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					Autres réserves		
Participations	25 821 454	1 438 829	24 382 625	24 697 091	Report à nouveau	-	-
Participations Sud	24 681 871	1 269 079	23 412 791	24 040 796	Résultat de l'exercice	132 547	476 454
Participations Nord	1 139 583	169 749	969 834	656 295			
Prêts et créances immobilisées	14 445 687	364 504	14 081 183	16 326 192			
Autres immobilisations financières	100 000	100 000	-	100 000			
Intérêts courus sur prêts	35 793		35 793	69 266			
TOTAL (I)	40 825 334	2 296 913	38 528 421	41 219 398	TOTAL (I)	41 636 798	41 757 536
ACTIF CIRCULANT					PROVISIONS		
CREANCES					Provisions pour risques	794 949	508 550
Clients	66 314		66 314	107 637	Autres provisions	219 550	273 458
Cofinancements :	150 629		150 629	373 986	TOTAL (II)	1 014 499	782 008
AUTRES CREANCES					DETTES		
Avances sur portefeuille (1)	429 194		429 194	459 502	CCA - Actionnaires	5 988	35 464
Produits à recevoir	65 492		65 492	2 238	Actionnaire - SIDI GESTION	14 765	10 000
Autres créances	87 254		87 254	58 741	CCA - FID	4 652 639	5 420 308
Valeurs mobilières de placement	10 790 556	106 915	10 683 641	8 388 369	CCA - Personnes morales	986 929	1 383 058
Disponibilités	4 388 842		4 388 842	7 760 022	CCA - Personnes physiques	21 097	8 449
Caisse	1 784		1 784	806	Emprunts	2 683 770	3 374 438
COMPTES DE REGULARISATION					Autres dettes financières	1 491 381	612 598
Charges constatées d'avance	19 614		19 614	7 562	Sous-total Dettes à long terme	9 856 568	10 844 314
Ecart de conversion Actif	373 708		373 708	-	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	76 728	189 513
TOTAL (II)	16 373 386	106 915	16 266 471	17 158 863	Dettes fiscales et sociales	446 926	443 765
TOTAL GENERAL (I à II)	57 198 720	2 403 828	54 794 891	58 378 262	Investissements à réaliser	550 000	3 231 878
					Autres dettes	98 032	106 558
					Sous-total Dettes courantes	1 171 685	3 971 714
					COMPTES DE REGULARISATION		
					Produits constatés d'avance	1 115 341	1 022 690
					TOTAL (III)	12 143 594	15 838 718
					TOTAL GENERAL (I à III)	54 794 891	58 378 262

Annexe 7 - Ressources externes

Cofinancements FEFISOL

FINANCEURS	MONTANT DE LA CONVENTION	MONTANTS RECUS	MONTANTS A RECEVOIR	ACTIVITES/PRODUITS		Transfert à Projets 2023	Charges SIDI 2023	Total Charges 2023
				2022	2023			
BIO	350 000	245 000	105 000	-	52 207	297 793	48 553	48 553
PROPARCO	350 000	350 000	-	-	17 181	332 819	13 232	14 604
FEFILOCA	57 927	57 927	-	-	17 009	40 918	17 009	17 009
	757 927	652 927	105 000	-	86 396	671 531	78 793	80 165

Cofinancement FIFAD

FINANCEURS	MONTANT DE LA CONVENTION	MONTANTS RECUS	MONTANTS A RECEVOIR	ACTIVITES/PRODUITS		Transfert à Projets 2023	Charges SIDI 2023	Total Charges 2023
				2020	2021			
AFD	1 500 000	1 500 000	-	239 675	366 230	123 819	70 884	5 504
					432 656	110 793		78 388

Cofinancement SSNUP

FINANCEURS	MONTANT DE LA CONVENTION	MONTANTS RECUS	MONTANTS A RECEVOIR	ACTIVITES/PRODUITS		Transfert à Projets 2023	Charges SIDI 2023	Total Charges 2023
				2022	2023			
ADA	500 000	454 371	45 629	65 456	105 060	5 537	99 523	105 060

Annexe 8 – Emprunts en cours au 31.12.2023

NOMS	DUREE DE L'EMPRUNT	ECHÉANCE DE REMBOURSEMENT	DATE OCTROI	DATE DE VERSEMENT	MONTANT	CAPITAL RESTANT Dû EN DEVISE	CAPITAL REMBOURSE EN EUR	TOTAL EUR COURS AU 31/12/2023	SOLDE COMPTA EN EUR
CC BAO CONFIANCE SOLIDAIRE (T1)	48 4 années	30/06/23	21/06/19	21/06/19	150 000	150 000	150 000		
CC BAO CONFIANCE SOLIDAIRE (T1)	60 5 années	28/06/24	21/06/19	21/06/19	200 000	200 000		200 000	200 000
BOA ECOFI CONTRAT SOLIDAIRE (T1)	60 5 années	08/10/26	08/10/21	08/10/21	200 000	200 000		200 000	200 000
BOA ECOFI FCPE DYNAMIS SOLIDAIRE (T1)	60 5 années	08/10/26	08/10/21	08/10/21	200 000	200 000		200 000	200 000
BO AMUNDI FINANCE ET SOLIDARITE (T1)	60 5 années	15/01/23	15/01/18	15/01/18	500 000	500 000	150 000	600 000	600 000
BAO AMUNDI FINANCE ET SOLIDARITE (T1)	60 5 années	31/01/25	31/01/20	31/01/20	200 000	200 000		200 000	200 000
BAO AMUNDI FINANCE ET SOLIDARITE (T1)	60 5 années	31/01/25	31/01/20	31/01/20	200 000	200 000		200 000	200 000
BO AMUNDI FINANCE ET SOLIDARITE (T1)	60 5 années	31/01/25	31/01/20	31/01/20	200 000	200 000		200 000	200 000
BO AMUNDI FINANCE ET SOLIDARITE (T1)	60 5 années	31/01/25	31/01/20	31/01/20	200 000	200 000		200 000	200 000
BO AMUNDI FINANCE ET SOLIDARITE (T1)	60 5 années	31/01/25	31/01/20	31/01/20	200 000	200 000		200 000	200 000
BAO AMUNDI FINANCE ET SOLIDARITE (T1)	60 5 années	20/07/27	20/07/22	20/07/22	1 000 000	1 000 000		1 000 000	1 000 000
BAO - NATIXIS SOLIDAIRE (T1)	60 5 années	27/06/22	28/06/17	28/06/17	500 000	500 000	500 000	2 000 000	2 000 000
					500 000	500 000	500 000		
SIFA - EMPRUNT PARTICIPATIF (T1)	60 5 années	28/03/23	02/02/18	02/02/18	150 000	150 000	150 000		
					150 000	150 000	150 000		
							1 300 000	2 600 000	2 600 000

Annexe 9 - Résultats sur les 5 derniers exercices

Nature des Indications / Périodes	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	29 655 504	31 320 664	33 995 256	34 611 160	34 362 640
b) Nombre d'actions émises	18 229	10 955	17 596	4 052	1 635
c) Nombre d'obligations convertibles en actions	-	-	-	-	-
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	1 573 274	1 621 103	1 407 910	1 573 293	1 246 774
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	1 034 922	555 199	685 959	1 080 760	698 954
c) Impôt sur les bénéfices	-	-	-	-	-
d) Bénéfice après impôt, avant amortissements & provisions	1 034 922	555 199	685 959	1 080 760	698 954
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	1 200 803	9 973	235 849	476 454	132 547
f) Montants des bénéfices distribués	-	-	-	-	-
g) Participation des salariés	-	-	-	-	-
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, avant amortissements & provisions	57	61	39	267	427
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	66	1	13	118	81
c) Dividende versé à chaque action	-	-	-	-	-
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	26	27	26	25	26
b) Montant de la masse salariale	1 361 888	1 252 581	1 275 508	1 426 336	1 447 543
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	24 442	24 194	65 841	60 515	80 573

Annexe 10 – Évolution des effectifs opérationnels

	déc-19	déc-20	déc-21	déc-22	déc-23
RH - Nombre de salariés dans l'année*	30	32	30	28	28
Salariés entrants	6,0	6,0	3,0	2,0	3,0
salariés sortants	4,0	5,0	4,0	3,0	2,0
Nombre de salariés fin de période *	26	27	26	25	26
Tx de sortie	16,7%	19,2%	14,8%	11,5%	8,0%
Total ETP de la période*	25,1	24,0	24,7	24,6	24,6
% Femmes dans l'année	66,7%	65,6%	66,7%	66,7%	66,7%
% Hommes dans l'année	33,3%	34,4%	33,3%	33,3%	33,3%
% jeunes (<35 ans) dans l'année	33,3%	37,5%	33,3%	33,3%	33,3%

Annexe 11 - Réalisations budgétaires 2023

	2021	2022	BUDGET 2023	2023	BUDGET 2024
CHARGES ET PRODUITS D'EXPLOITATION					
Appui / conseil aux partenaires	1 054 626	1 416 055	1 073 209	1 205 653	1 259 500
dont transferts à projets spécifiques (cofinancements)	222 583	220 905	200 000	76 421	0
dont ressources humaines dédiées aux opérations	573 486	707 179	710 223	732 992	550 000
dont dépenses hors projets spécifiques et hors RH hope	258 557	487 971	163 000	396 239	21 500
Thématiques transversales	980 985	1 062 532	628 186	877 324	1 008 235
dont transferts à projets spécifiques	0	0	0	1 372	11 000
dont ressources humaines dédiées aux opérations	637 104	698 340	577 133	687 295	50 000
dont dépenses hors projets spécifiques et hors RH hope	343 881	364 192	50 000	188 657	2 000
SOUS TOTAL OPERATIONS	2 035 611	2 478 587	2 383 894	2 082 978	2 847 846
Communication sur la chaîne de solidarité pour le financement	12 576	68 067	10 000	65 706	69 000
Frais de fonctionnement	286 380	390 715	570 000	404 396	462 000
Ressources humaines (hors OPE & inclus autres charges RH)	820 212	835 066	1 030 182	919 623	918 819
Ecritures d'inventaire (provisions)	11 824	92 671	0	33 448	0
SOUS TOTAL SIEGE	1 130 993	1 386 519	1 773 866	1 423 172	1 450 819
TOTAL CHARGES EXPLOITATION	3 166 604	3 865 106	4 157 760	3 506 150	4 298 665
Cofinancements (SIDI et FEFISOL AT)	493 806	616 904	510 000	283 194	612 000
Prestations SIDI	93 184	149 188	230 000	213 580	280 500
Remboursements frais	19 199	98 443	10 000	2 723	10 000
Prestations CCFD	820 920	800 000	718 250	750 000	620 000
Produits du portefeuille (commissions, jeton présence...)	155 812	145 655	150 000	146 003	148 000
Autres ressources	51 932	166 453	0	63 438	0
Ecritures d'inventaire (reprises provisions)	42 621	27 913	0	87 356	0
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	1 677 473	2 004 558	1 647 375	1 546 295	1 888 500
RESULTAT D'EXPLOITATION	-1 489 130	-1 860 548	-2 510 385	-1 959 855	-2 410 315

CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS					
Charges financières	1 251 563	762 591	290 000	2 170 680	673 500
dont pertes de change (hors portefeuille)	2 021	470	0	167 589	0
dont pertes de change (portefeuille)	281 788	58 471	0	230 679	20 000
dont intérêts sur emprunts	68 353	76 700	10 000	139 252	10 000
dont pertes et provisions pour risque financier	901 401	626 950	270 000	1 633 160	500 000
TOTAL CHARGES FINANCIERES	1 251 563	762 591	290 000	2 170 680	673 500
Revenus du portefeuille (brut)	2 243 873	2 744 728	2 730 000	2 823 480	2 915 000
dont revenus des prêts (dont intérêts courus au 31/12 reçus en n+1)	1 014 469	1 069 972	1 000 000	1 086 462	1 000 000
dont revenus des prises de participation	1 229 404	1 674 756	1 730 000	1 737 018	1 915 000
Autres produits financiers	712 709	322 497	10 000	1 027 564	220 000
dont rémunération des dépôts liés au portefeuille	26 800	0	20 000	0	20 000
dont Intérêts financiers (hors PF)	68 651	3 962	0	191 844	10 000
dont gains de change (hors portefeuille)	60 201	19	0	22	0
dont gains de change (portefeuille)	56 795	273 245	0	79 540	0
dont reprises de provision pour risque financier	500 261	45 271	0	756 157	0
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	2 956 581	3 067 224	2 804 000	3 851 043	3 135 000
RESULTAT FINANCIER	1 705 018	2 304 634	2 514 000	1 680 363	2 461 500

0

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS					
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	319 309	97 314	0	252 111	0
dont cessions	319 309	97 314	0	252 111	0
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	339 271	129 683	0	664 149	140 000
dont cessions	339 271	129 683	0	664 149	140 000
RESULTAT EXCEPTIONNELS	19 962	32 369	0	412 038	140 000
IMPOTS SOCIETE	0	0	0	0	0
RESULTAT NET	235 850	476 455	3 615	1 132 647	191 185

Annexe 12 - États financiers de SOLUTI Finance East Africa

États financiers, où 1 € = 4 163,20 UGX

Comptes de résultat 2023

	2023 Ushs'000	2022 Ushs'000
Interest and similar income	6,958,160	8,205,443
Interest and similar expense	<u>(3,491,554)</u>	<u>(4,050,544)</u>
Net interest income	3,466,606	4,154,899
Other income	145,979	107,753
Grant income	<u>70,629</u>	<u>153,831</u>
Operating income	3,683,214	4,416,483
Administrative expenses	(1,074,504)	(1,441,016)
Other expenses	-67,32	-150,54
Staff costs	(1,412,993)	(1,312,168)
Increase in expected credit losses	-221,887	(1,296,164)
Net foreign exchange (loss) / gain	<u>(1,588,267)</u>	<u>151,692</u>
Operating expenses	(4,364,971)	(4,048,196)
(Loss) / profit before tax	-681,757	368,287
Income tax (charge) / credit	<u>-574,056</u>	<u>145,079</u>
(Loss) / profit for the year	(1,255,813)	513,366
Other comprehensive income	<u>-</u>	<u>-</u>
Total comprehensive (loss) / income for the year, net of tax	<u>(1,255,813)</u>	<u>513,366</u>

	2023	2022
	Ushs'000	Ushs'000
ASSETS		
Cash and cash balances	3,509,300	1,542,195
Deposits with financial institutions	11,106,442	500,321
Loans and advances to customers	39,152,076	47,932,005
Other receivables	1,082,404	810,891
Income tax recoverable	2,163,841	1,861,807
Property and equipment	178,638	193,913
Intangible assets	14,497	20,71
Right-of-use asset	266,057	317,685
Deferred tax asset	4,484,500	4,600,073
TOTAL ASSETS	<u>61,957,755</u>	<u>57,779,600</u>
LIABILITIES AND EQUITY		
LIABILITIES		
Trade and other payables	1,848,813	1,820,029
Lease liability	266,057	356,951
Borrowings	35,833,625	30,280,907
Deferred grants	88,827	145,467
TOTAL LIABILITIES	<u>38,037,322</u>	<u>32,603,354</u>
EQUITY		
Share capital	5,387,270	5,387,270
Share premium	9,494,644	9,494,644
Retained earnings	9,038,519	10,294,332
TOTAL EQUITY	<u>23,920,433</u>	<u>25,176,246</u>
TOTAL LIABILITIES AND EQUITY	<u>61,957,755</u>	<u>57,779,600</u>